

tribune

socialiste

HEBDOMADAIRE
DU PARTI SOCIALISTE
UNIFIE
N° 485, 1,50 F
JEUDI 18 FEVRIER 1971



Dissolution

des



brigades d'intervention

Au sommaire

Répression

Oui, M. Pleven, nous accusons la justice et la police de violences, de falsifications, de faux témoignages, de manipulations et d'abus de pouvoir. Michèle Descolonges cite des faits (page 8) et Alain Moutot assistait, pour Tribune, à la manifestation de la place Clichy. Il raconte ce qu'il a vu (page 9).

Conseil National

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, Christian Leucate revient sur les principales décisions du dernier Conseil National (page 4). Il note comment, sur plusieurs points, la réflexion du P.S.U. a progressé depuis Rouen.

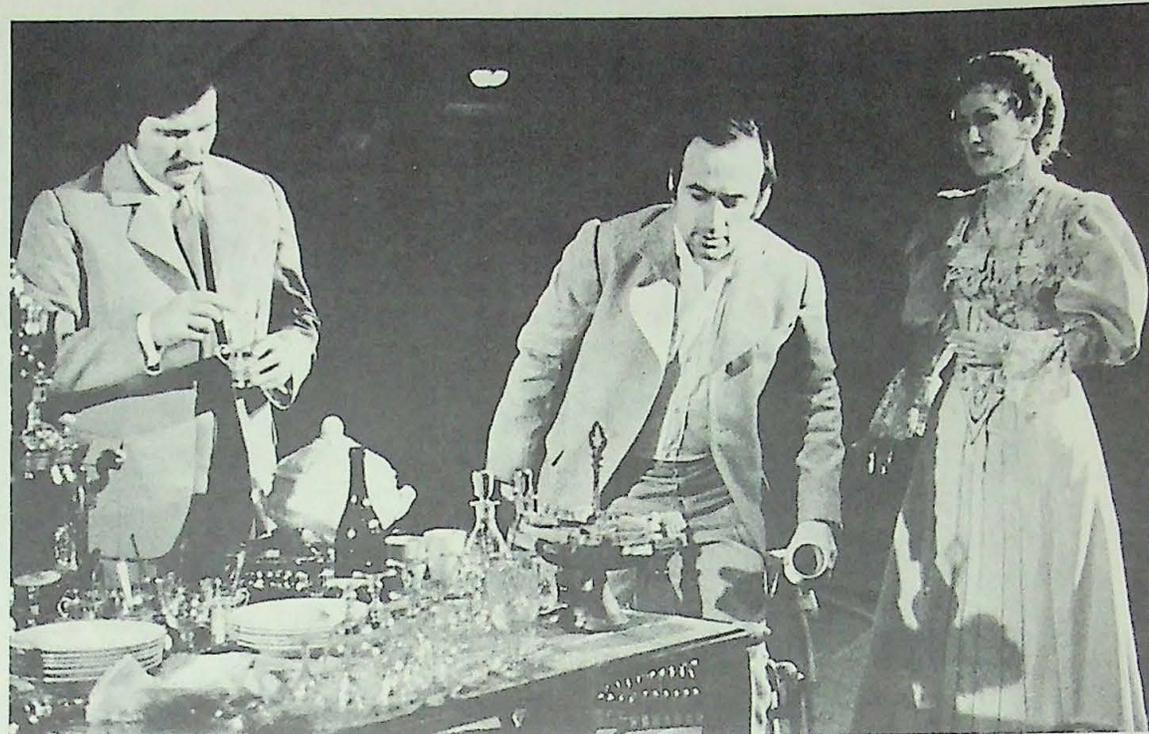
Cadre de vie

Le capitalisme, avon-nous dit souvent, poursuit sur les lieux d'habitation l'exploitation que les travailleurs subissent déjà sur le lieu de travail. Mais il y a, en plus, un phénomène général qui mérite d'être remarqué, ce sont les formes particulièrement odieuses de racket dont sont victimes les travailleurs immigrés. Rémy Grillault a enquêté en Côte-d'Or (page 13) et Lucien Saintonge dans les faubourgs de Nice (page 12).

Luttes ouvrières

Les débrayages qui ont lieu à l'usine de la SNEC-MA de Melun posent, une fois de plus, le problème de la coordination des luttes (page 10). Quant à la Convention signée par les syndicats à EDF-GDF, qualifiée l'année dernière par le PCF de « collaboration de classes », elle n'a pas été modifiée sensiblement cette année. Il ne s'agit pas, comme l'expliquent nos camarades communistes, d'un « pas en avant » mais bien toujours de « collaboration de classes » (page 11).

TRIBUNE CULTURELLE



Jouer Gorki

Dominique Nores

Avec *Les Ennemis de Gorki*, le T.R.P. (1) propose le meilleur spectacle qu'on ait vu rue Malte-Brun depuis des années. Cela tient à la pièce mais aussi à la façon très incisive dont elle a été abordée et jetée sur le l'équipe de jeu qui la défend, quatre grands comédiens, extérieurs à la troupe du T.E.P. imposant par l'exemple une clarté dans la lecture de leur rôle et une sobriété dans le jeu, qui rejaillit sur l'ensemble de la distribution.

Les lendemains de 1905

La pièce de Gorki est l'écho des tensions sociales qui, dans la Russie du début du siècle, ont amené les comportements sociaux à se montrer à vir. Gorki l'a écrite au lendemain des journées révolutionnaires de 1905, écrite en réfléchissant amèrement aux possibilités de récupération des mouvements ouvriers par la classe bourgeoise. En 1906, les bourgeois « libéraux » se sont dépêchés d'accepter une constitution « octroyée » par le Tsar, sans prendre aucune précaution contre un régime qui, de dissolution en dissolution de la Douma, allait devenir de plus en plus réactionnaire.

Des U.S.A. où il vit en exil Gorki revoit la Russie des grands propriétaires qui, pour échapper à la ruine, ont ouvert un peu partout des usines. Le moujik, libéré du servage au milieu du siècle, s'il ne reste pas un paysan mécontent parce que privé de terres personnelles et soumis dans son tra-

vail à la redistribution périodique des terres du Mir, devient l'ouvrier, un ennemi de classe, un ennemi qui, la fabrique ayant été construite dans le domaine, s'est singulièrement rapproché...

Désormais, il rôde autour des terrasses bordées de tilleuls centenaires et jusque près des tables surchargées d'argenterie à l'heure du thé.

Ainsi oblige-t-il le bourgeois possédant à se situer. Il était facile à son aîné, le grand propriétaire terrien de ne songer qu'à lui et à ses tourments — inhibitions et angoisse du cœur — (tels les personnages de Tchekov), tout en étant « bon » avec des moujiks, qui ne réclamaient rien, mais vivaient leur vie d'esclave dans la famille même. Après 1905, les ouvriers, travaillés par l'esprit d'insubordination du socialisme, réclament, lors même qu'ils se taisent ; et les bouchées de la vie facile s'arrêtent dans les gorges de ceux qui nourrissent mal les travailleurs.

Lire les rapports sociaux

Le mérite de la mise en scène de Guy Rétoré est de s'attacher au conflit ouvert créé par le meurtre d'un patron d'usine par un groupe d'ouvriers non en tant que fait divers qu'il eût été facile de dramatiser, mais en tant que révélateur des conflits sociaux.

En France, on a tendance à jouer Gorki comme du Tchekov c'est-à-dire à jouer le charme des civilisations finissantes, au milieu duquel certains person-

nages parlent de la révolution à faire.

Rien de semblable ici. C'est un monde dur que Rétoré a choisi de présenter. Il le montre coupé en deux. D'une part, les ouvriers qui acceptent la défaite (celle de la pièce ou celle de 1905) comme provisoire. Ils sont ces « hommes aux yeux clairs » qui savent que la victoire passe par l'exil et la déportation, dont un personnage dit : « Ces hommes-là vaincront. » Les rôles sont joués avec détermination et discrétion.

Quant aux bourgeois, ils forment aussi un groupe — habitudes et vêtements leur donnent un air de famille — mais un groupe profondément divisé. C'est sur ceux d'entre eux qui ont voulu comprendre le peuple avec des idées qui leur viennent tout droit du siècle des lumières que la mise en scène s'acharne. Ce que leur bonhomie impuissante a déchainé (ils ont voulu non plus se faire craindre, mais se faire aimer) ils sont bien incapables de l'arrêter quand leurs intérêts les poussent à faire machine en arrière. Sur le plateau les propriétaires qui assument leur rôle de possédants ont des allures martiales. Ils sont représentés de façon magnifique (flegme, grande allure) par Gabriel Cattand, alors que ceux qui naïvement veulent être « bons » pour le peuple et garder ce qu'ils ont, comme Jacques Alric, les épaules tombantes.

(1) 17, rue Malte-Brun, Paris (20^e) - 636.79.09.

tribune

socialiste

Hebdomadaire
du P.S.U.

Directeur Politique
Jean-Marie Vincent

Secrétaire de la Rédaction
Philippe Guyot

Comité de Rédaction
Jean-Louis Auduc, Henri Belay, André Bielany, Gilbert Chantaire, Michèle Descolonges, Gérard Féran, Jacques Ferlus, Jacqueline Giraud, Christian Guerche, Gilbert Hercet, Jean Morel, Dominique Nores, Lucien Saintonge, Bernard Sizaire.

Directeur
de la Publication
Guy Degorce

Rédaction - Administration
54, Bd Garibaldi
PARIS (15^e)
Téléphone :
Administration : 783-19-20
Rédaction : 566-45-64

Abonnements
6 mois 22 F
1 ans 43 F
de soutien à partir de 80 F
C.C.P. 58 26 65

S.A. Imprimerie Editions Moriamé,
61, rue du Fg-Poissonnière, Paris 9^e

Le présent numéro est tiré
à 27 000 exemplaires

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin
ODE. 15-04
Permanent de 14 h à 24 h

Fantasia chez les ploucs

Un film de Gérard Peruz avec
Lino Ventura, Mireille Darc,
Jean Yanne et la participation
de Jacques Dufilho.

Du Laos à Bruxelles

Jacques Malterre

Au moment où les Etats-Unis franchissent un degré de plus dans l'escalade de l'agression en Indochine, les gouvernements des six pays du Marché commun font un pas en avant dans la réalisation du plan d'union économique européenne. Il y a entre ces deux événements beaucoup plus qu'une simple concomitance. Si les Européens et notamment les dirigeants français ont laissé de côté un certain nombre de préventions pour arriver à un accord de compromis, cela est dû en grande partie à l'inquiétude croissante que provoque la politique américaine dans tous les domaines et au désir de mettre en place un dispositif de défense.

Il faut redire avec force que l'invasion du Laos fait peser une nouvelle menace sur la paix mondiale. Les impérialistes américains et leurs « alliés » comprennent qu'ils se sont fourrés volontairement dans un nouveau guêpier. Plutôt que de reconnaître leur échec et pour éviter un nouvel enlisement, ils peuvent en venir à envahir également le Vietnam du Nord ; or, personne ne doute que les Chinois ne resteront pas passifs. Au minimum une nouvelle guerre de Corée s'ensuivrait.

Ceci met le président Nixon dans une situation de plus en plus mauvaise. Il doit reculer sans cesse le jour de la paix ; il doit sans cesse accroître le prix de la guerre. Aux Etats-Unis même, la protestation des forces libérales ne peut que gagner de l'ampleur, tandis que l'assise politique du pouvoir s'effrite. D'autant plus qu'au même moment la situation économique et sociale ne fait qu'empirer. L'équipe républicaine a réussi le tour de force extraordinaire de provoquer le plus fort chômage atteint depuis la dernière guerre et de maintenir une grave inflation. La hausse rapide des prix provoque une multitude de conflits et plus personne ne maîtrise les hausses de salaires d'ailleurs très illusoires.

Pour déminer, avant les prochaines élections présidentielles, le terrain social, Nixon, sans la moindre pudeur, rejette brutalement tous les dogmes économiques qu'il avait jusqu'ici défendus. Pris de panique, il se précipite dans une politique de déficit budgétaire systématique. Il en attend une baisse du chômage.

Ces à-coups incohérents de la politique américaine ont leurs répercussions dans le monde entier. Mais de ceci Richard Nixon se moque éperdument. L'énorme déficit extérieur américain fait peser — au dire des experts les plus lucides — une grave menace sur tout le système

financier et économique international. Des milliards de dollars s'engouffrent dans les caisses des pays européens en sapant les bases de toute politique rationnelle de ces pays. Mais le pouvoir américain se croit tout permis. Le dollar impose partout sa loi. Peu importe l'inflation, les hausses de prix, l'aggravation — qui ne saurait tarder à se manifester à nouveau — du coût des investissements productifs et collectifs ; les U.S.A. considèrent maintenant le reste du monde capitaliste comme leur réserve d'expansion et de libre profit.

Aussi respectueux qu'ils soient des directives américaines, nos gouvernements capitalistes d'Europe commencent tout de même à s'inquiéter. Oh ! certes, ils n'iront pas jusqu'à mettre en cause la politique du chef de file de l'impérialisme mondial. Ils trouvent tout de même qu'il exagère. Ils aimeraient se protéger un peu contre la folie de leur trop puissant ami. Les intérêts fondamentaux des capitalistes européens commencent à être menacés par les erreurs et le « sans gêne » des responsables américains.

L'accord réalisé le 9 février à Bruxelles ne peut être compris qu'en fonction de cette angoisse. Les six ont décidé en théorie d'harmoniser leurs politiques budgétaires et fiscales et de jeter les bases d'une monnaie commune en commençant par réduire les fluctuations relatives des six monnaies et en créant un fonds de réserve commune pour venir en aide à celles qui auraient des difficultés structurelles.

Derrière toutes ces dispositions techniques, il est clair que se profile la mise en place d'un système de défense mutuelle contre les à-coups provoqués par la politique financière aberrante des U.S.A. Mais engagés dans cette voie, les membres du Marché commun ne pourront pas en rester là. L'aggravation de la crise américaine entraînera des exigences nouvelles de la part des U.S.A. à l'égard de leurs alliés européens. Ceux-ci ne pourront que céder et alors la communauté européenne aura vécu ou résistera, et alors c'est le bloc atlantique qui se lézardera. Que les tensions économiques et les crises sociales viennent à s'approfondir et nos dirigeants, pour ne pas être balayés, devront essayer d'organiser leur domaine européen en secteur plus autonome ce qui en contrepartie accélérera les difficultés des Etats-Unis. A moins que ceux-ci ne se débarrassent de leur président, ce qui n'est pas difficile, et mettent un terme à leurs agressions militaires dans le monde, ce qui l'est beaucoup plus. Le plus probable est donc que l'on va assister au développement d'un conflit aigu en-

tre les deux pôles capitalistes, ce qui ne peut qu'affaiblir la capacité de l'impérialisme mondial et accroître les chances de la lutte socialiste.

Encore faudra-t-il que les forces progressistes et ouvrières d'Europe Occidentale ne volent pas au secours du nouveau nationalisme européen en resserrant la concertation avec les bourgeoisies « locales » sous prétexte de défense de soi-disant intérêts communs.

C'est ce contexte international que nous devons avoir présent à l'esprit en préparant le prochain congrès du P.S.U., puisque aussi bien nous ne pouvons jamais séparer la lutte anticapitaliste de la lutte contre l'impérialisme (et d'abord contre le mini-impérialisme français qui voudrait, dans tout cela, s'appuyer sur son petit domaine africain visité par Pompidou). Nous devons en France développer la lutte, la plus large possible, contre toutes les agressions militaires et ne pas négliger le poids de la réprobation populaire, même si elle n'a jamais tué un seul adversaire. Nous devons aussi préparer les réponses qu'un très grand nombre de travailleurs ne peuvent plus attendre d'autres partis quant au programme, à la stratégie et à la société à faire, non seulement pour renverser les rapports sociaux actuels mais pour imaginer des rapports internationaux qui permettent la préservation et en même temps le développement des expériences socialistes. □

4 MILLIONS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Mensuel de l'O.J.T.R.

Bulletin d'abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Désire souscrire un abonnement :

— ordinaire : 13,00 F

— de soutien : 30,00 F et 50,00 F

Renvoyer ce bulletin accompagné du montant de l'abonnement à : 4 Millions de Jeunes Travailleurs, 37, rue Linné, Paris-5^e.

Mandat, Chèque bancaire,
C.C.P. 2224 Limoges
au nom de Daniel Cholley

Un pas en avant ?

Christian Leucate

S'il sait en tirer tout le bénéfice dans sa pratique politique, les acquis du dernier Conseil national, sont pour notre parti de première importance :

La tenue des **Assemblées ouvrières et paysannes** a jeté les bases d'une transformation profonde de nos modes de réflexion, de confrontation entre la théorie et la pratique d'élaboration collective d'une ligne révolutionnaire.

En outre, le **texte d'orientation** issu du dernier Conseil national peut représenter un pas en avant décisif du point de vue de la clarification politique au sein du parti. Dans sa grande majorité, le parti a manifesté sa volonté d'apporter des réponses concrètes à la question centrale : **quelles sont les responsabilités propres du P.S.U. dans l'élaboration d'une stratégie et dans la construction de l'organisation révolutionnaire ?**

A cet égard, le Conseil national a pris clairement acte de deux faits :

● L'axe stratégique du contrôle ouvrier, riposte globale à la crise de la société bourgeoise et à la faillite du réformisme, trouve sa pleine justification dans les luttes les plus significatives, menées dans les entreprises depuis mai 1968, qui en préfigurent le contenu concret : des objectifs remettant en cause la hiérarchie, l'organisation et la division capitalistes du tra-

vail, des formes de luttes (occupation, contrôle des cadences, séquestration) refusant à la fois la légalité patronale et les formes plus ou moins avouées de collaboration de classe et posant l'exigence d'une nouvelle démocratie ouvrière.

● Le jeune courant révolutionnaire ne dispose encore ni des moyens d'affirmation politique, ni des perspectives d'ensemble qui le constitueraient d'emblée en avant-garde des luttes ouvrières.

En outre, de larges couches de travailleurs restent soumises à l'influence plus ou moins directe de l'idéologie dominante. Aussi ne saurait-on construire une avant-garde liée aux masses, à leurs besoins et à leurs luttes dans l'ignorance de ce qu'est, à l'heure actuelle, leurs formes de conscience et d'organisation. C'est ce qui crée aux militants révolutionnaires des responsabilités précises sur deux fronts : à l'égard des organisations (syndicats, P.C.F.) encore hégémoniques au sein de la classe ouvrière, à l'égard du regroupement et de l'organisation de l'avant-garde révolutionnaire.

La question syndicale

Les débats du conseil national ont sur ce point confirmé la ligne dégagée à Rouen et très utilement précisée par l'assemblée ouvrière de Levallois :

La **stratégie syndicale** est à l'heure actuelle dans l'impasse, mais cette crise ne permet pas de remettre globalement en cause la nécessité de l'**outil syndical** comme mode d'organisation des masses ouvrières. Parce que c'est encore là que se trouvent et s'organisent les masses et leurs éléments les plus combattifs, les militants révolutionnaires doivent savoir, dans les moments de lutte intense, imposer par les formes les plus avancées d'action et de démocratie ouvrières le dépassement pratique des limites imposées par l'organisation et la stratégie syndicales, mais également mener en permanence la lutte idéologique à l'intérieur même des syndicats.

Cette prise de position doit être clairement comprise :

● Il ne s'agit pas de noyauter telle ou telle centrale, en espérant en contrôler l'appareil (un « axe P.S.U.-C.F.D.T. » est aussi illusoire qu'une « C.G.T. révolutionnaire ») mais de proposer démocratiquement, là où sont les masses et dans leurs luttes concrètes, une alternative stratégique à l'économisme et au corporatisme syndical. Ne pas assumer cette responsabilité, ce serait pour les révolutionnaires laisser totalement les organisations syndicales à l'influence du réformisme et précipiter leur intégration au développement capitaliste.

● Notre but stratégique est de promouvoir l'**auto-organisation complète de l'ensemble des travailleurs**, comme classe s'affirmant sujet de la révolution et postulant à la direction de la société. Ceci appelle en période de crise révolutionnaire le dépassement de l'opposition parti-syndicat par une organisation autonome, les **Soviets**, constituant l'armature du nouveau pouvoir. Cependant, l'apparition dans les luttes nouvelles depuis 1968 d'un courant révolutionnaire rompant pratiquement avec les tactiques traditionnelles ne doit pas être confondue avec une autonomisation d'ensemble de la classe ouvrière. Ce courant révolutionnaire, notre tâche consiste à lui donner une forme collective, à l'organiser, à déterminer une plate-forme d'intervention répondant aux besoins ressentis dans les luttes et fournissant des perspectives politiques à leur développement. L'axe stratégique du **contrôle ouvrier** répond déjà en partie à cette exigence.

En revanche, on ne saurait dans la période présente, voir dans un mouvement de « comités de lutte » une forme d'organisation alternative au syndicat, assurant un dépassement de cette organisation, c'est-à-dire capable aussi de prendre effectivement en charge toutes les fonctions qu'elle remplit encore

pour la grande masse des travailleurs.

En fait, il n'est possible d'envisager ce type de structure, rassemblant syndiqués et non-syndiqués **sur une base de masse**, que dans le cadre d'une lutte dure et quand elle correspond aux besoins d'une fraction importante des travailleurs. En dehors de ces cas particuliers, ces comités de lutte ne sauraient être que des formes unitaires de rassemblement de militants révolutionnaires dans les entreprises. Il ne faut pas confondre ces noyaux politiques actifs dans les entreprises avec des formes d'organisation autonomes qu'il s'agit de promouvoir, soit de manière ponctuelle et transitoire, dans le cas de conflits partiels, soit de manière organique et généralisée, s'il y a une montée **générale** des luttes mettant en cause, à partir de la lutte d'usine, l'équilibre politique bourgeois (ex. le mouvement des délégués d'atelier dans la région de Turin en Italie, qui était l'embryon de la formation de conseils ouvriers).

Le P.C.F. et le front unique

Le Conseil national a dû également préciser la portée réelle de la politique de **front unique**.

● Tout en refusant les caractéristiques hâtives du P.C.F. (réformiste, révisionniste, social-fasciste, etc.), le Conseil a entendu souligner le caractère **irréversible** du désaccord stratégique entre celui-ci et le courant révolutionnaire et la contradiction concrète existant entre la stratégie de « démocratie avancée » et le développement des luttes de masse les plus dures. En effet, au-delà de variations tactiques — Grenelle à chaud, Grenelle à froid... — la **seule** stratégie offerte par le P.C.F. est bien désormais celle d'une alliance de classe à base électoraliste, réduisant la perspective socialiste à un exercice légaliste du pouvoir par les « partis ouvriers » et à une transformation formelle des rapports de propriété (nationalisation des monopoles) qui ne remettent en cause en profondeur ni les rapports de production et la division capitaliste du travail, ni l'appareil d'Etat bourgeois, lui-même.

● C'est pourquoi, la politique de **front unique ouvrier**, pratiquée à l'égard du P.C.F. ne peut se donner pour objet d'amener globalement cette organisation sur nos positions : « **La recherche d'un accord stratégique ou programmatique avec le P.C.F. est contradictoire avec la mise en œuvre d'une stratégie révolutionnaire.** » De même, toute pratique de « diplomatie secrète » avec le P.C.F. doit être rejetée.

Librairie « TRIBUNE SOCIALISTE »

54, boulevard Garibaldi, Paris 15^e

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h ; samedi de 9 h à 13 h

VOUS PROPOSE

● Liste n° 7

- | | |
|--|---------|
| — Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, K. MARX | 3,65 F |
| — Introduction à l'économie politique, R. LUXEMBURG | 21,50 F |
| — L'Etat et la révolution, LENINE | 3,20 F |
| — La théorie du matérialisme historique, N. BOUKHARINE | 20,00 F |
| — La seconde guerre d'Indochine, W. BURCHETT | 18,00 F |
| — L'Internationale Communiste, D. DESANTI | 25,75 F |
| — La Comune, son budget, ses comptes, F. GIQUEL | 19,00 F |

Prix réel : 111,10 F

Notre proposition : 100 francs franco

Bon de commande à adresser à : TRIBUNE SOCIALISTE

54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e)

C.C.P. 58.26.65 - Paris

Paiement à la commande

En revanche, face à l'offensive de la bourgeoisie et de l'impérialisme, **des accords tactiques peuvent et doivent être recherchés** à une double condition : d'être subordonnés au développement de luttes ouvrières allant dans le sens de notre programme d'action ; d'être pleinement utilisés pour porter devant les masses encore influencées par le P.C.F., le débat qui l'oppose au courant révolutionnaire, en faisant concrètement la démonstration que la « démocratie avancée » est dans l'impasse.

La construction du parti révolutionnaire

Le Parti s'est enrichi depuis Rouen de l'expérience des actions unitaires menées avec divers groupes révolutionnaires dans le cadre d'organisations de masses de type nouveau : Secours Rouge, Comités d'usagers...

● Cette expérience a permis au Conseil national de **dépasser les alternatives toutes formelles qui pouvaient opposer action de masse et débat idéologique, ou unité à la base et initiative au sommet** (réputées nécessairement bureaucratiques...). En fait, il apparaît clairement qu'il faut savoir jouer d'une dialectique féconde entre des luttes unitaires, soumettant à l'épreuve de l'action les possibilités d'accords tactiques et de convergence stratégique, et un débat qui en permanence en tire le bilan, élargisse l'action commune, prépare politiquement au regroupement des révolutionnaires.

● Par ailleurs, les débats du Conseil national, en refusant tout chauvinisme de parti, ont permis de cerner le **champ politique** que concernent à titre principal nos initiatives en vue de la construction d'un pôle révolutionnaire :

— **l'opposition communiste** que nous devons contribuer à arracher à l'illusion du « redressement démocratique du PCF » pour l'amener pleinement à l'élaboration de la stratégie révolutionnaire ;

— **les syndicalistes révolutionnaires**, militants de la CGT ou de la CFDT, à qui nous devons offrir un débouché stratégique et les moyens de contribuer à la construction d'une nouvelle avant-garde ;

— **les groupes révolutionnaires** qui, malgré toutes leurs déviations petites-bourgeoises — populisme, spontanéisme, avant-gardisme — et leurs références souvent dogmatiques — Trotsky contre Mao... — représentent une base de départ pour l'organisation de l'avant-garde et le lieu d'un débat stratégique dans lequel le parti doit se situer en toute clarté.

Ces orientations n'auront que la portée que saura leur donner le Parti en termes d'**initiatives politiques concrètes**. D'autre part, elles ne font qu'introduire à un **débat beaucoup plus approfondi**, qui implique notamment :

● L'analyse serrée des contradictions interimpérialistes et de la stratégie du capital, permet de préciser les formes variées prises par l'exploitation, afin de définir sur cette base, les enjeux immédiats de la résistance et de la lutte ouvrière **aussi bien dans les secteurs de pointe** (Lacq...) **que dans les secteurs en déclin** (Faulquemont...) et leur convergence stratégique autour de formes de luttes et de mots d'ordre unificateurs.

● Au-delà de toutes les tentatives spontanéistes ou avant-gardistes, la définition des **formes d'organisation révolutionnaire des masses ouvrières** : parti ou « mou-



A. D. N. P.

vement » ? avec quel lien aux masses ? quel principe d'organisation interne ?

● Une critique scientifique des expériences historiques de transition au socialisme (URSS, Chine, Cuba...), en vue d'armer le mouvement révolutionnaire d'une **théorie de la dictature du prolétariat**, inspirant l'ensemble des perspectives stratégiques, des objectifs immédiats, et des formes d'organisation qu'il doit dès à présent être en mesure de proposer aux masses ouvrières.

Pour mener à bien cette tâche,

il ne nous suffira sans doute pas d'un seul Congrès. Encore faut-il partir du bon pied.

CHAQUE
SEMAINE
LISEZ

**Tribune
Socialiste**

Communiqué du Bureau National

Le pouvoir supporte mal les récents succès des luttes contre la répression, le développement du Secours Rouge, les premières victoires pour le changement du régime des détenus politiques. La police se déchaîne plus que jamais contre les manifestants, particulièrement contre les jeunes, tandis que la justice paraît plus soucieuse de couvrir les brutalités policières que de garantir les droits individuels. La violence des matraquages contre des manifestations du Secours Rouge, à Paris et en province, les charges de police dans des lycées ou des églises, les condamnations arbitraires à des peines de prison, l'incarcération de cet élève de Chaptal, Gilles Guiot, manifestement innocent, l'utilisation de fausses cartes de presse et autres par

des policiers en civil, les suspensions de professeurs, le déploiement de forces de police près des entreprises en grève, les tracasseries incessantes que subissent les passants comme les militants, ne peuvent rester sans réponse. Le Bureau National du P.S.U. appelle l'ensemble des forces progressistes à manifester sur les lieux mêmes où s'exerce la répression, leur refus de voir en France une police et une justice de type franquiste. Seule la plus large mobilisation permettra d'obtenir :

— la libération de Gilles Guiot et le jugement de ceux qui l'ont injustement accusé,

— la dissolution des « brigades d'intervention » de la préfecture de po-

lice et de toutes les « forces spéciales » qui mettent en danger la vie des citoyens et leurs libertés fondamentales,

— le régime politique pour ceux qui sont poursuivis pour des actes à motifs politiques,

— le droit d'expression des travailleurs dans leurs entreprises, des jeunes dans leurs collèges, leurs lycées, leurs universités,

— le droit de manifester collectivement et publiquement, c'est-à-dire dans la rue, leurs positions et leurs revendications.

Le 17 février 1970.

Le P.C.F. changera-t-il ?

Gérard Féran

L'histoire du Parti communiste français est riche d'oppositions individuelles et collectives qui se sont développées en son sein. Que ce soit sur l'attitude à prendre à l'égard des intellectuels, du stalinisme, de la guerre d'Algérie, ou plus récemment des positions à adopter vis-à-vis de la nouvelle extrême gauche française, de la normalisation tchécoslovaque ou de la révolution chinoise, il n'a pas manqué de militants, connus ou non, qui ont fait connaître publiquement leurs désaccords avec la ligne suivie par leur parti. Pourtant cette opposition a toujours échoué jusqu'ici à transformer l'orientation générale du P.C.F.

Aujourd'hui pourtant une nouvelle tentative pour structurer « l'opposition communiste » est lancée.

A l'appel d'une soixantaine de militants ayant appartenu au P.C. dont Roger Garaudy, Léon Chaintron et Charles Tillon, des « centres d'initiative communiste » vont se constituer.

Dans leur déclaration commune, les signataires appellent à se retrouver dans les C.I.C. « leurs camarades du parti, ceux qui n'y sont plus et les militants sans parti, d'accord avec eux ». Ceux-ci, devait préciser Victor Leduc dans son rapport introductif à la première assemblée parisienne, ne constituent pas un nouveau parti. Ce sont « des groupes de base, déterminant librement leurs activités en fonction des possibilités et des situations dans les entreprises, quartiers, établissements, localités ». Il va de soi qu'une coordination existera entre eux, mais elle ne constituera en aucune façon du moins à l'étape actuelle, l'embryon d'une « organisation structurée comme un parti ».

Avant d'entamer plus précisément une discussion avec ces camarades sur les analyses et les objectifs actuels des C.I.C., disons tout de suite que leur initiative quelle que soit sa réussite future aura un grand intérêt pour le mouvement révolutionnaire par les leçons qu'il pourra en tirer. Un dé-

bat constant sur toutes les expériences les plus diverses soient-elles est en effet indispensable aujourd'hui dans l'élaboration d'une stratégie révolutionnaire qui, en tout état de cause, devra au moins autant à l'invention qu'aux leçons tirées du passé.

Une analyse trop simple du P.C.F.

Cela dit, trois points nous semblent devoir faire l'objet d'une discussion dans les déclarations actuelles des membres des C.I.C. Il s'agit de l'analyse du P.C.F., de l'opportunité ou de la non-opportunité de créer un nouveau parti révolutionnaire et de la réflexion sur les « perversions du socialisme » dans les régimes de ce nom.

C'est peut-être sur le premier point, l'analyse actuelle du P.C.F., que les affirmations de ces camarades paraissent le plus contestables. Est-ce en effet par tactique qu'ils réduisent pratiquement les problèmes de ce parti à celui de sa direction ? Quelle que soit la responsabilité de Georges Marchais et de ses soutiens dans la bureaucratisation et l'orientation politique du P.C., il est pour le moins peu « scientifique » d'estimer que des hommes peuvent, indépendamment de la structure même d'une organisation et de la pratique de ses militants, imposer une politique qu'au fond d'eux-mêmes la majorité des militants du P.C. réprouveraient. Les membres du C.I.C. ne tombent-ils pas eux-mêmes sous le coup du reproche qu'ils adressent au P.C. quand celui-ci se borne à condamner l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie sans en analyser les causes. Attribuer au « groupe Marchais » la responsabilité des erreurs du P.C. ne procède-t-il pas de la même attitude que celle qui consistait à charger Staline pour éviter de poser des questions sur la nature du régime soviétique ? Et s'il n'est pas douteux que nombre de militants du P.C. se trouvent souvent placés devant des

choix douloureux par leur direction, il faudrait prétendre qu'il n'existe aucune démocratie au sein même de leur parti pour leur ôter toute responsabilité dans l'élaboration et l'exécution de ces décisions.

Quel parti révolutionnaire ?

Ce premier aspect de la discussion rejoint notre deuxième question. Est-il opportun ou non dans les conditions actuelles de construire un parti révolutionnaire ? Sur ce point les membres du C.I.C. font un choix différent de la majorité des militants révolutionnaires. C'est ici, dit notamment Victor Leduc, que « nous nous séparons de ceux qui pensent que l'heure est venue, de créer un nouveau parti révolutionnaire en France. Nous croyons que ces camarades se trompent, et dans l'appréciation qu'ils portent sur la masse des membres du parti, et sur la conception même qu'ils se font de la stratégie révolutionnaire en France et pour laquelle ils proposent soit des schémas remontant aux années 20, soit des modalités empruntées aux luttes du tiers monde, ou encore à la révolution chinoise ».

Nous accorderons facilement à Victor Leduc que nombre des projets politiques actuellement proposés par l'extrême gauche relèvent autant du mythe que d'une analyse scientifique de la situation du capitalisme contemporain. Les réponses qu'il convient d'y apporter dans la lutte et les types d'organisation révolutionnaire possibles en pâtissent dès lors bien évidemment. Nous pensons également avec lui qu'il n'est pas sérieux pour le mouvement révolutionnaire de sous-estimer l'apport possible que constitue nombre des militants d'un parti qui continue à tort ou à raison d'avoir la confiance d'une partie importante de la classe ouvrière.

Mais le problème, nous semble-t-il, est plus profond. Au fond les militants

du C.I.C. partagent avec de nombreux militants d'extrême gauche, malgré un choix tactique différent, la conviction qu'il ne peut y avoir qu'un seul parti révolutionnaire représentant la classe ouvrière. Pour eux ce parti sera le P.C. rénové alors qu'il est pour d'autres « l'autre P.C. » à construire. Mais ce qui est laissé en blanc dans cette attitude, c'est toute la question de la relation existant entre les intérêts économique, et la lutte politique du prolétariat résolue traditionnellement dans le mouvement ouvrier par la théorie du parti, représentant la classe ouvrière et assurant la direction politique de ces luttes. Cette question du parti unique, liée à la nature de la démocratie socialiste et au type de relations existant entre infrastructure économique et superstructure politique, n'est-elle pas en effet la plus importante à poser quels que soient, par ailleurs, les choix tactiques faits par les militants révolutionnaires ?

Elle rejoint une réflexion plus approfondie sur la nature des régimes socialistes existant actuellement. Sur ce point aussi nos camarades du C.I.C. tout en souhaitant entamer la discussion la plus large « sur le fonctionnement réel des régimes politiques et économiques se réclamant du socialisme et sur les origines profondes de leurs déformations bureaucratiques et autoritaires », nous semblent rester en chemin dans leur recherche. Car parler des « perversions du socialisme » est insuffisant. Si perversions il y a eu, elles ne tiennent pas seulement à des déviations par rapport à un modèle originel, même si elles sont dues en partie à des raisons objectives. Le principal problème du socialisme c'est celui de la démocratie politique, c'est-à-dire celui de ce que l'on entend par dictature du prolétariat. Or ce problème n'a jamais été résolu de façon satisfaisante dans aucun régime socialiste. Sur ce point au moins, la critique des « perversions » doit s'accompagner plus que jamais d'une invention théorique et politique qui constitue une des tâches essentielles du mouvement révolutionnaire actuel. □

« P.S.U. DOCUMENTATION »

Numéros disponibles :

- N° 8-9 - Histoire du P.S.U.
- N° 13 - Les petits commerçants et la crise du commerce.
- N° 14-15 - Histoire des groupes trotskystes.
- N° 17 - Les fondements de l'exploitation capitaliste.

Le numéro simple 1 F
 Le numéro double 2 F

Abonnement : les 20 numéros 15 F

à « TRIBUNE SOCIALISTE »
 54, boulevard Garibaldi, Paris XV^e

Paiement à la commande

Par chèque bancaire ou postal C.C.P. T.S. 58.26.65 Paris.

Le centre de luttes lycéennes

Organise des projections de films sur les travailleurs immigrés en France, les impérialismes dans le monde, les luttes ouvrières depuis mai... le mardi 23 février tout l'après-midi (à partir de 14 h 30) au centre protestant, 8, villa Montsouris, rue Deutsch de la Meurthe, Paris 14^e.

Le C.L.L. invite tous les camarades lycéens ou non à venir discuter et expliquer leur action dans ces luttes.

Aux camarades de la Ligue Communiste

Lettre ouverte de deux militants (extraits)

Militants de la Ligue communiste des cellules Nanterre-Lettres et Nanterre-Droit, nous avons depuis quelques jours assumé par des actes nos désaccords avec la politique de blocage du Secours Rouge (S.R.) agencée par le bureau politique de notre organisation.

En dénonçant publiquement l'attitude abstentionniste et paralysante de notre organisation face aux initiatives proposées par d'autres courants dans le S.R. ; en appelant, dès le mardi 9 février, les étudiants de Nanterre, dans le cadre d'une A.G. de S.R., à se prononcer politiquement sur la manif de soutien aux emprisonnés politiques (au moment où la L.C. en dénonçait la nécessité et les objectifs et organisait la démobilisation) ; en contribuant systématiquement le mercredi 10 à l'organisation d'un cortège du S.R. pour le soutien à la révolution indochinoise, nous avons pris, face à des échéances concrètes, nos responsabilités de militants révolutionnaires.

Au regard du centralisme démocratique tel que le pratique la L.C. nous avons, sans conteste, commis une indiscipline grave. Au regard des principes et de la pratique du léninisme, dont nous continuons à nous réclamer malgré toutes les perversions historiques dont ils ont fait l'objet, nous sommes en droit d'exiger qu'un jugement politique passe avant tout par la réponse aux questions suivantes : notre action était-elle politiquement erronée ? Dans quelle mesure était-elle en rupture avec la ligne générale de notre organisation ? Nuisait-elle à son existence et à son travail en tant qu'organisation révolutionnaire dans les différentes structures de masse ? Et surtout : en quoi avons-nous mis en péril le développement du mouvement de masse en prenant nos responsabilités dans toutes les actions où il était engagé ?

En forme de développement, pour continuer à pratiquer le sérieux révolutionnaire

Si dans ce texte nous centrons la critique sur la Ligue communiste c'est que, par-delà le combat que nous y menions, nous avons partagé ses succès et ses erreurs. Il va de soi que

Exposition

Les comités Grèce en lutte organisent une exposition de photos retraçant l'histoire des trente dernières années de luttes populaires en Grèce.

Cette exposition se tiendra le samedi 20 février, de 15 à 20 heures ; le dimanche 21 février, de 11 à 20 h, et le lundi 22 février, de 15 à 20 heures, au 81, rue Mademoiselle, Paris-15^e (métros Vaugirard et Commerce).

nous ne saurions souscrire à l'orientation du mouvement du 27 mai qui manipule le S.R. en décrétant qu'entre le 27 mai et le Secours Rouge il s'agit au fond... d'une division des tâches entre le bras armé de la révolution (« armée de l'ombre ») et sa couverture de masse démocratique petite-bourgeoise ! Il va de soi que nous ne saurions non plus souscrire à une conception spontanéiste du S.R. qui mettrait son existence en péril en réduisant son activité à une somme de pratiques éclatées sans réelle perspective centrale unifiante.

De la pratique...

L'attitude de la Ligue communiste dans le S.R. depuis début janvier équivaut à un sabotage systématique de ses initiatives politiques, à un abandon de toute lutte politique au sein du S.R.

— Abstention pure et simple dans la campagne pour les emprisonnés politiques, abandonnant ce terrain au mouvement du 27 mai.

En cantonnant son combat à la critique, justifiée et nécessaire, des procédés manipulateurs du 27 mai, la L.C. s'interdisait de prendre en charge tout soutien à la grève de la faim. « Rouge » (n° 100, p. 16) affirme : « ... Nous avons appelé à y aller, car il importait, une fois l'initiative publiquement lancée, qu'elle ne soit pas un cuisant échec. » Or, la L.C. n'a jamais appelé à la première manifestation. Seuls étaient autorisés à y participer les militants animant des comités de S.R. qu'ils n'avaient pas réussi à convaincre de l'inutilité de manifester... (pour ne pas paraître sectaire et pouvoir tirer le bilan). Enfin, certains dirigeants de la L.C. dissuadaient les militants de participer à la manifestation avant le départ, Porte d'Orléans.

Pour la deuxième manifestation, la consigne était : aucun militant à la manif ! Pour nous, le dernier pas était franchi.

En prônant au comité d'initiative du S.R., tantôt l'attente, tantôt des objectifs irréalisables, la direction de la Ligue apportait une contribution décisive à la bataille inter-groupes à la liquidation du S.R.

— Blocage bureaucratique de la campagne anti-impérialiste du S.R. décidée par la coordination parisienne des comités de base, au nom d'une « Campagne Indochine » que les militants de la L.C. s'acharnent encore à vouloir organiser en dehors et contre le Secours Rouge, alors même que son urgence (nouvelle escalade de l'impérialisme U.S. au Laos) fait du Secours Rouge son support privilégié.

Le puissant cortège du Secours Rouge, en tête du cortège des révolutionnaires, lors de la manifestation organisée par les « forces démocratiques », le mercredi 10 février, en est la meilleure preuve.

... à la ligne politique

Pour nous, la bataille politique contre des orientations comme celle du 27 mai est une bataille pour que le Secours Rouge conquière et préserve son caractère unitaire sans lequel il ne peut compter exprimer (voire mobiliser) le mouvement populaire qui s'y reconnaît. C'est une bataille contre l'unitarisme sans principe qui, par œcuménisme, soumet le Secours Rouge au cartel des groupes politiques qui s'y affrontent.

C'est une bataille d'initiatives, une bataille qui doit se mener démocratiquement dans les comités de base du S.R. comme au sommet.

C'est une bataille pour faire triompher dans le Secours Rouge une ligne de mobilisation et d'action qui préserve l'autonomie d'intervention des comités de base en la garantissant par une intervention centrale unifiée.

Pour la Ligue, la bataille légitime pour la conquête de l'hégémonie politique au sein du Secours Rouge se réduit à une bataille d'appareil pour exclure les autres courants politiques du Secours Rouge, pour transformer le Secours Rouge en pseudopôle de masse de la Ligue et, finalement, une bataille contre le Secours Rouge. Voilà pourquoi la Ligue contribue à la paralysie du Secours Rouge chaque fois que son intervention n'est pas strictement complémentaire à celle de l'organisation révolutionnaire, et que le Secours Rouge s'affirme avec ses capacités de mobilisation propres, sur tous les terrains qui s'offrent au combat révolutionnaire dans une situation politique déterminée.

Enfin, cette orientation dans le Secours Rouge et les organismes de masse renforce le cours droitier de la

Ligue communiste qui cumule le comitairisme critique des séquestrations de cadres et, dans la perspective des municipales, le vote P.C... dès le 2^e tour.

C'est cette orientation que nous combattons au sein de la Ligue. C'est avec elle que nous avons été amenés à rompre pratiquement.

En guise de conclusion pour être provisoire

Intégrés au combat politique mené par la tendance minoritaire de la Ligue communiste depuis décembre 1968, nous continuons à affirmer notre accord avec les positions politiques de la minorité.

Mais, à Nanterre, face à la volonté de certains militants de la majorité de nous empêcher purement et simplement de militer par un contrôle bureaucratique et l'usage systématique de cette forme de violence qui consiste en certaine discipline militaire, face à la volonté de certains de « ne pas pousser à la roue », de casser une mobilisation qui ne dépendait pas entièrement d'eux, notre devoir élémentaire de militants révolutionnaires était de prendre la parole. Nous l'avons fait. Que nous soyons ou non exclus de la Ligue communiste, il est trop tard pour que nous y renoncions.

Nous adressons cette lettre ouverte à l'ensemble des organisations révolutionnaires en espérant que, démocratiquement, elles nous donneront aujourd'hui un moyen d'expression.

Nous adressons fraternellement cette lettre aux militants de la L.C. avec lesquels nous avons lutté pour construire une organisation révolutionnaire et dont nous nous séparons aujourd'hui pour pouvoir continuer le combat. □

Communiqué

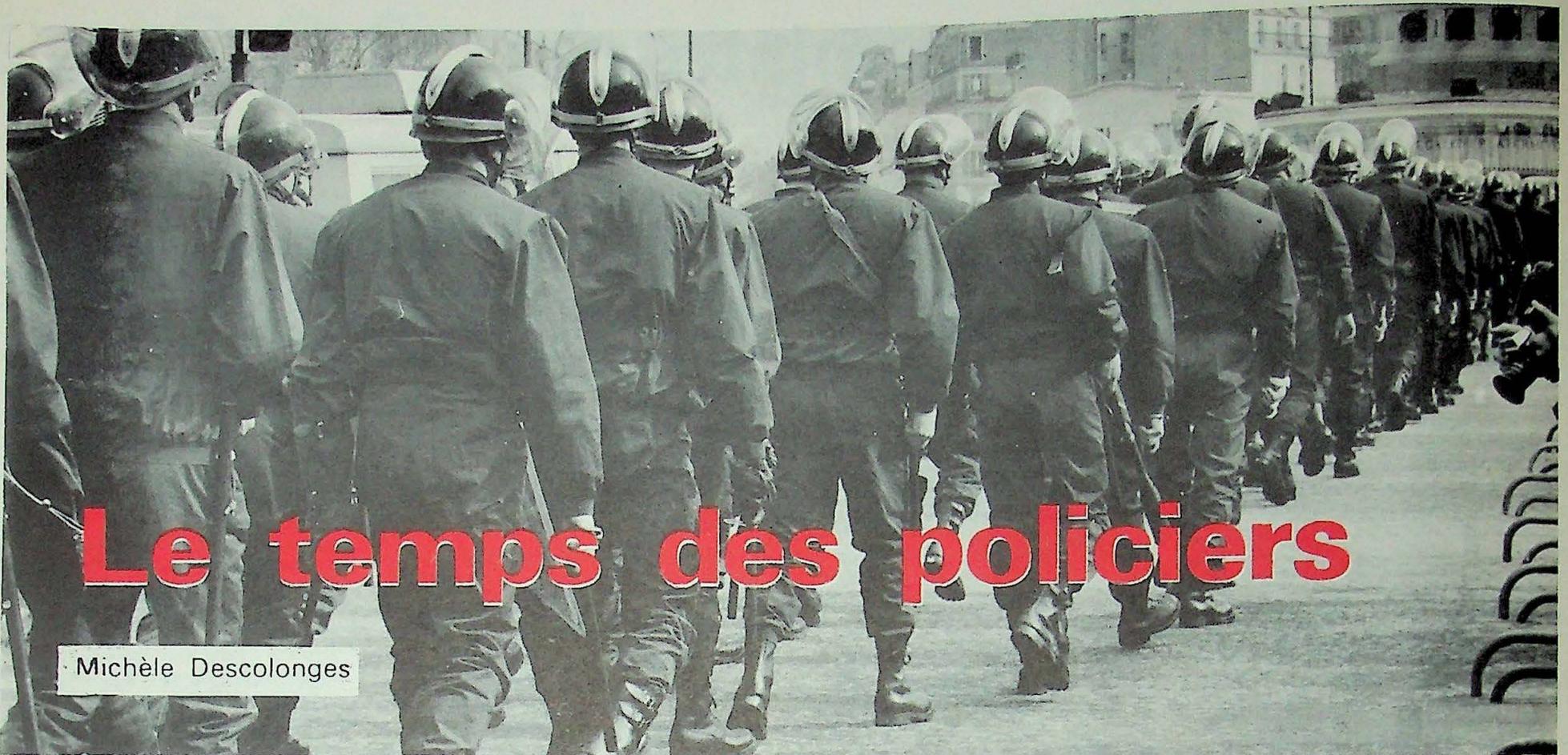
Le P.S.U. et Lutte Ouvrière se sont rencontrés le 16 février 1971. Ils ont constaté que lors des prochaines élections municipales, il était nécessaire d'intervenir pour prolonger dans la campagne électorale les luttes sociales actuelles. Il est en effet indispensable de populariser celles-ci et de les soutenir politiquement en montrant qu'elles seules ouvrent des perspectives de transformation radicale de la société.

Les deux organisations qui, dans de nombreuses localités, constitueront des listes ou participeront à des listes communes, n'entendent donc pas semer d'illusions sur les possibilités de la gestion municipale. Elles donneront à leur intervention le sens d'une bataille de classe ;

— contre la politique des contrats de progrès qui vise à l'intégration du mouvement ouvrier ;

— pour la défense des intérêts des travailleurs en matière de transport, de logement, de niveau de vie ;

— pour le rassemblement des forces révolutionnaires.



Collombert

Le temps des policiers

Michèle Descolonges

Des blessés, des arrestations, un procès grotesque, des peines d'emprisonnement : les flics sont rois, les tribunaux sont permanents, bénis par un ministre de la Justice qui, en matière de délits, a « une tendance personnelle ».

Oui, M. Pleven, nous accusons la police et la justice de manipulations, de faux témoignages, de falsifications, de violences, d'abus de pouvoir, à des profits politiques.

De violences

A l'égard de Richard Deshayes, militant de « Vive la Révolution », à l'égard de tous les militants qui ont participé à la manifestation du Secours Rouge ; de coups et blessures le samedi 13 février à l'égard des manifestants réfugiés dans l'église du Sacré-Cœur après avoir protesté contre les blessures infligées à Deshayes. Les C.R.S. sont entrés sur la demande du curé.

M. Pleven nous oppose les blessures d'un commissaire de police : nous ne sommes pas responsables des blessures reçues par les forces de l'ordre ; quand un ouvrier est décapité chez Renault, ce n'est pas l'automobiliste le responsable, mais le patron qui, pour produire davantage, ne respecte pas les règles de sécurité ; quand un flic est blessé c'est son patron le responsable.

De falsifications

A Aix-en-Provence des étudiants séquestrent trois officiers des Renseignements Généraux, convoquent la presse à qui ils font examiner les papiers d'identité des policiers. L'un de ceux-ci possède, outre sa carte de flic, une carte

d'étudiant à l'institut d'études politiques, et une carte de journaliste professionnel... Renseignements pris à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, il apparaît que cette carte est un faux. Que disent les R.G. ? Ce sont les étudiants qui ont fabriqué ce faux et l'ont mis dans la poche du policier.

Les syndicats de journalistes et la commission citée plus haut ont porté plainte.

Qui nous fera croire que cette carte a été imprimée en un seul exemplaire ?

De faux témoignages

Yves Hardy et Marc Touché n'ont dû leur relâche qu'à une série de dépositions contradictoires des policiers qui étaient censés les avoir arrêtés. Mais les flics sont assésmentés : qui au sein de l'appareil judiciaire les a jamais inculpés pour faux témoignages ?

De manipulations et d'abus de pouvoir

Pour avoir crié « C.R.S.-SS », Claude Fréchon a été condamné à 500 F d'amende et deux mois de prison avec sursis.

Mieux encore : le lendemain de la manifestation du Secours Rouge, un jeune est arrêté, alors qu'il roule boulevard de Sébastopol. Il a dans sa voiture deux exemplaires de « Rouge », un casque de chantier, et surtout, un rouleau de machine à écrire. Il écope de cinq mois de prison ferme pour port d'armes par destination, c'est-à-dire, pour port d'objets qui peuvent servir d'armes !

Ces juges sont vraiment introuvables et ont tous les droits, qui

acceptent de condamner sans preuves sérieuses.

Aucun appareil policier et judiciaire de cette ampleur ne s'est jamais dressé contre les « droit commun » traditionnels. Il n'a pas été besoin de nouvelles procédures, ni de tribunaux d'exception pour les « droit commun ».

Ainsi, M. Pleven a « une tendance naturelle de toujours considérer que quand il y avait violence gratuite contre les personnes ou les biens, c'était davantage du droit commun que politique ». Mais force nous est de constater que pour le gouvernement et ses sous-ordres, il y a deux sortes de « droit commun » dans le traitement qui leur est infligé : il s'agit alors bien de prétextes pour justifier des mesures arbitraires, pires que celles réservées aux « droit commun » dont tous les citoyens se désintéressent habituellement.

Nous attendons les résultats de la commission nommée par M. Pleven. On peut déjà s'étonner de ce que les avocats des détenus politiques n'aient pas été consultés sur la nomination des membres de cette commission qui, selon ceux-ci « est essentiellement composée de juristes alors que le garde des Sceaux lui-même avait souligné qu'il s'agissait là d'un problème non seulement juridique mais humain. Ils regrettent d'autant plus, sans mettre en cause tel ou tel des membres de cette commission que n'aient pas été désignées en majorité des personnalités dont l'absence de préjugés était, en ce qui concerne leurs clients, incontestable ».

Dans cette attente les détenus politiques ont suspendu leur grève de la faim. Les grévistes de la Sor-

bonne, quant à eux, la continuent pour attirer l'attention sur les conditions de détention réservées aux « droit commun ».

Un jugement récent vient d'ailleurs d'illustrer que quiconque est livré à la machine judiciaire du pouvoir, court des risques, y compris mortels : en 1965 un détenu en tue un autre — il était malade mental. La mère du mort porte plainte contre l'administration pénitentiaire, qui, après appel vient d'être acquittée : l'assassin ne montrait plus de signes de maladie mentale, l'administration pénitentiaire a donc fait son travail. Beau travail ! Il nous faudra reparler des « droit commun ».

C'est encore sous le prétexte d'« actes de violence » commis sur le parcours de la manifestation du Secours Rouge du 29 décembre que la manifestation du mardi 9 février avait été interdite.

Nous n'avons, en ce qui nous concerne, plus de doutes sur la présence de provocateurs liés à la police durant cette manifestation du 29 décembre. Mais n'est-ce pas surtout quand on s'attaque aux ravages de l'Etat, à ce qui lui permet d'exercer sa mainmise sur le pays, que les manifestations sont interdites ?

Ne suffit-il pas au gouvernement d'avoir fait voter une loi anticasseurs qui lui garantit tous les droits à l'encontre des manifestants ? Il lui faut interdire par mesure de défense préventive parce qu'en luttant contre l'appareil judiciaire et policier, nous l'atteignons dans sa « force » : c'est le temps des flics, le pouvoir a peur. Il nous reste à le faire reculer. □

Policiers et faussaires

G. Féran

Le mercredi 10 février comparaissent devant la 23^e Chambre correctionnelle de Paris Yves Hardy, journaliste à « l'Idiot International » et Marc Touché, étudiant. Tous deux étaient accusés de « violences à agents » à la suite des incidents survenus au Palais des Sports le 1^{er} février. Par chance, leurs avocats avaient réussi à faire reporter d'une semaine leur procès contrairement à ce qui s'est passé dans le cas de Gilles Guiot. Aussi l'audience ne correspondait-elle pas, cette fois-ci au moins, aux espoirs des deux policiers qui témoignaient contre eux. Tandis que l'un d'eux prétendait avoir arrêté Hardy et Touché ensemble, l'autre affirmait, lui, avoir poursuivi Hardy seul et n'avoir pas reconnu son collègue. Dans le cas de Marc Touché qui n'avait jamais rencontré Hardy auparavant et qui n'a jamais participé à une action politique, il était pour le moins curieux d'apprendre que celui-ci avait chargé par trois fois la police dans le métro, alors qu'il avait été arrêté dehors par un policier en civil près d'Issy-les-Moulineaux. De plus, l'agent qui affirmait le reconnaître formellement « prétendait » qu'il portait un maxi-manteau alors qu'il était vêtu d'une veste trois-quart.

Mais le meilleur moment du scénario imaginaire de la police était l'accusation faite à Hardy de porter des barres de fer et des bouteilles dans les poches de son blouson. Une reconstitution rapide à l'audience devait montrer facilement que les barres de fer en question ne pouvaient tenir plus de quelques secondes dans les poches très étroites du blouson d'Hardy ! Le public présent trouva là une occasion de se détendre mais cela ne devait pas empêcher « l'agent-accusateur » d'affirmer sans peur du ridicule que les barres de fer devaient être attachées à l'aide de ficelles (sic). Tant de témoignages contradictoires et d'accusations imaginaires devaient finalement obliger le tribunal à relaxer Hardy et Touché. Mais on peut se demander si la même conclusion aurait été donnée une semaine plus tôt. Pour un cas exceptionnel où les inculpés avaient eu le temps de préparer leur défense, la machination policière a échoué. Mais la règle c'est au contraire sa réussite. Et, apparemment, personne n'a encore décidé de poursuivre les deux policiers pour faux témoignage ! □

Violences et responsabilités

Alain Moutot

Initialement prévue pour soutenir les grévistes de la faim en lutte pour l'obtention du régime politique pour les militants révolutionnaires détenus, la manifestation du Secours Rouge est maintenue par le Comité national. La reculade du ministre de la Justice semblait satisfaisante certaines revendications. Dès lors le mot d'ordre avancé n'apparaît plus clairement : confirmation de la victoire acquise ou libéralisation du régime des droits communs ? L'attitude du Comité national ajoute à la confusion.

Faits et méfaits policiers

Quoi qu'il en soit, il paraît évident que le quadrillage policier mis en place le mardi 9 février aux alentours de la place Clichy révèle la ferme intention d'écraser dans l'œuf et à n'importe quel prix tout projet de rassemblement public. Une véritable armée de flics a été mobilisée, pour la circonstance et transportée à grands renforts de cars sur les lieux.

17 h. 30 : Des groupes de policiers, par trois ou quatre, mousqueton en bandoulière, s'insèrent au milieu de ceux qui tentent de se grouper et les exhortent sans ménagement à circuler. Tout jeune est un suspect en puissance.

18 h. 15 : Devant le café « Weppler » un lieutenant de C.R.S., tout imbu de son autorité, interpelle systématiquement chaque jeune qui passe et prétexte pour son arrestation qu'il est porteur du journal « Le Monde ».

18 h. 30 : Ces conditions peu propices ne réussissent pas cependant à décourager les manifes-

tants de lancer leur slogan. On voit alors des hordes de C.R.S. déchainés frapper toute personne se trouvant à portée de matraque. Plusieurs jeunes militants frappés à la tête, tombent à terre et sont piétinés avec hargne. Bousculé par un C.R.S. un jeune homme fait mine de se défendre. Il est immédiatement pris en chasse par « les forces du désordre » au travers de la place Clichy. Une vingtaine de C.R.S. le coincent sur la balustrade du métro et s'acharnent sur lui. Devant la furie de ces casseurs professionnels la réaction des spectateurs passe de l'étonnement à l'indignation hurlée. Le jeune homme ne devra son salut qu'à un sursaut d'énergie qui lui permet de sauter la balustrade.

19 h. : Pour rattrapper les manifestants qui s'enfuient vers le métro Guy Mocquet, la préfecture de police a fait donner les plus récents et les plus élaborés spécimens de la répression : les motards qui vont par deux sur leur engin et sont chargés de prendre de vitesse les fuyards. Mais le reste de la piétaille des « forces spéciales » ne reste pas inactif. Elles chargent des militants jusque dans une Maison de jeunes.

Ceux qui ont pu échapper aux policiers ont l'intention de se regrouper au pied de la Butte Montmartre. Certains y parviennent. D'autres, rue Ordener, se heurtent aux assauts des flics qui n'hésitent pas à utiliser leurs fusils lance-grenade en tir direct. C'est

de cette manière que Daniel Deshayes, un camarade de « Vive la Révolution » sera touché en pleine figure et perdra un œil. Les 200 arrestations de cette manifestation constituent un bilan éloquent. Cette brutalité dans la répression est à ajouter au dossier noir de la police. Mais une manifestation réprimée ne doit pas nous égarer dans des indignations morales mais plutôt nous servir d'expérience. Les militants révolutionnaires doivent comprendre qu'ils se trouvent devant un nouveau degré dans l'escalade de la violence policière. A eux d'en tirer, en toute responsabilité, des conclusions pratiques avant de lancer le prochain mot d'ordre d'une manifestation interdite ! □

Les lycéens avec Guiot et Deshayes

Lundi 15 février un grand nombre de lycées de la région parisienne se sont mis en grève pour protester contre l'arrestation du lycéen de Chaptal (non-militant) lors de la manifestation du Secours Rouge mardi 9 à la place Clichy, alors qu'il sortait d'une interrogatoire orale. Sur le faux témoignage d'un flic il a été inculpé de port d'arme (un canif) et de voie de fait à agent de l'« ordre ». Sans qu'il ait pu assurer sa défense, il a été condamné à six mois de prison dont trois fermes.

Au cours de cette grève, les militants révolutionnaires refusant de limiter leur action au seul cas de Chaptal ont étendu la lutte en solidarité avec Richard Deshayes, militant de V.L.R. qui s'est fait défigurer mardi soir par les « Brigades spéciales d'intervention ». Ils ont proposé comme mots d'ordre :

- liberté pour Gilles Guiot ;
- abrogation de la loi anticasseurs ;
- justice pour Richard Deshayes ;
- dissolution des brigades spéciales d'intervention.

Dans la semaine, des réunions seront organisées dans tous les lycées sur ces actions.

Le Secours Rouge organise la Fête de la Liberté

MERCREDI 24 FEVRIER 1971
Salle de la Mutualité, 24, rue St-Victor, Paris 5^e (Métro Maubert).
THEATRE ● PROJECTIONS DE FILMS ● CIRQUE ● PROJECTIONS DE DIAPPOSITIVES ● CHANSONS ● EXPOSITIONS DE PEINTURES ● DESSINS ● EXPRESSION SUR LA REPRESSION DANS : LA PRESSE - L'URBANISME - LES MAISONS DE JEUNES, etc. ● PREMIERE AUDIENCE DU TRIBUNAL CONSTITUE CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES.
OUVERTURE DES PORTES 18 h
Une garderie d'enfants sera assurée.

Pour les 14 de St-Etienne du Rouvray

Le 14 juillet 1970, 14 jeunes ouvriers, victimes d'une provocation politique et policière, ont été incarcérés et condamnés à des peines de prison et à de lourdes amendes.

Ces camarades doivent rembourser 2 millions d'anciens francs à la justice. Les diverses collectes auxquelles ils ont participé ne leur ont rapporté jusqu'ici que 500.000 anciens francs.

Ouvriers et chômeurs, ils sont dans l'incapacité de faire face à l'échéance par leurs seuls moyens...

Envoyer les fonds à : M.A.I.R., C.C.P. 31.560.91 - La Source.

Préciser : « Pour les 14 de St-Etienne-de-Rouvray ».

Une lutte qui peut durer longtemps

A l'usine de Melun-Villaroche (3.300 personnes) les débrayages ont commencé le 25 janvier. Ces grèves (un quart d'heure à une heure par jour) affectent plusieurs secteurs vitaux : fabrication (90 % des horaires), montage, essais, bureaux d'études et régulation.

Ces mouvements sont encore catégoriels : 700 horaires sur 1.000, 300 mensuels sur 1.800 et 70 ingénieurs sur 500 débrayent, chacun de leur côté « pour leurs revendications propres ». D'un autre côté 90 dessinateurs débrayent régulièrement pour « 30 points pour tous » soit 175 F d'augmentation égale pour tous, et refusent toute action solidaire même avec les autres mensuels.

Un seul secteur jusqu'ici a débrayé toutes catégories réunies, avec l'accord C.G.T. et C.F.D.T. Les délégués C.G.T. ont tenté de convaincre la première assemblée de ce secteur qu'il valait mieux que chaque catégorie débraye séparément, ce qui a provoqué les

protestations de nombreux travailleurs, y compris des adhérents C.G.T. dont l'un a eu ce cri du cœur : « Ça me rappelle l'attitude de nos délégués en Mai 68... »

A noter que pour la première fois on voit apparaître une revendication de salaire hiérarchisée à l'envers, avec l'appui de la C.G.T., à Corbeil et à Villaroche :

— 1,60 F de l'heure pour les manœuvres ;

— 1,40 F de l'heure pour les P1 ;

— 1,20 F de l'heure pour les P2 et P3.

Ces actions nous posent déjà un certain nombre de problèmes politiques :

● **la coordination urgente de ces luttes isolées** non seulement d'un secteur à l'autre, mais aussi d'une usine à l'autre puisque de nombreux travailleurs de Corbeil (3.800 personnes) et de Bois-Colombes (3.000 personnes) se sont mis aussi à l'action, dont certains en grève illimitée. A Corbeil, les débrayages sur le tas ont commencé le 15 janvier ;

● **la possibilité réelle** pour les travailleurs de s'exprimer au cours des assemblées où l'information syndicale est donnée souvent comme un oracle à consommer sans discussion et occupe la presque totalité du temps de grève ;

● **le choix par les travailleurs eux-mêmes** des formes d'organisation qu'ils doivent se donner pour coordonner et étendre leurs luttes éparpillées ;

● **la généralisation et la simplification des revendications** pour intéresser toutes les catégories (salaire minimum 1.150 F par mois, base 40 heures), 200 F d'augmentation égale pour tous, réduction du temps de travail, retraite à 60 ans).

Au lieu de cela nous voyons des cahiers de revendications proliférer dont un en onze points pour les ouvriers ! Ceci est un facteur d'isolement grave de leur action car ces onze revendications ne pourront jamais être prises en charge par les autres travailleurs.

L'importance politique de cette bataille engagée à la S.N.E.C.M.A. paraît d'autant plus grande que :

● **le nouveau P.D.G.** a été présenté par Debré en janvier comme étant plus « politique » que le précédent, qui n'était qu'un « bon technicien » !

● **ce nouveau P.D.G.** n'a rien trouvé de plus malin que de proposer le 5 février, en guise de « mesures sociales », un « accord d'entre-

prise » qui n'intéressait plus personne depuis dix ans (sauf la C.G.C....) et mieux encore : « l'actionnariat » !

● **ce même « actionnariat »** a été proposé le 10 février à la S.N.I.A.S., qui a précédé la S.N.E.C.M.A. pour l'accord d'entreprise proposé fin 70 ;

● **le ministre conservateur anglais** de l'aéronautique a déclaré à la Chambre des Communes le 11 février qu'il « pourrait être utile d'envisager une sorte de fusion entre Rolls-Royce et la S.N.E.C.M.A. » et que le gouvernement britannique désirait une « intégration étroite avec les industries européennes de moteurs d'avion et en particulier avec la France ». On voit donc que l'Europe capitaliste continue...

Etant donné que Rolls-Royce vient de faire faillite, d'être nationalisé et de commencer le licenciement d'au moins 3.000 travailleurs, on réalise mieux la nouvelle manœuvre qui vise à faire réparer les dégâts par les travailleurs de la S.N.E.C.M.A. En effet la S.N.E.C.M.A. a déjà renfloué plusieurs sociétés en difficultés (C.N.M.P., Hispano-Suiza) et les travailleurs ont toujours fait les frais de ces opérations. De plus, 50 % du chiffre d'affaires de la S.N.E.C.M.A. est dû aux moteurs fabriqués en coopération avec Rolls.

Les avances grossières du style « participation-piège à con » que fait le nouveau P.D.G. « politique » n'abuseront pas les travailleurs qui ont déjà montré leur combativité lors des 650 licenciements il y a un an à la S.N.E.C.M.A.

Il est évident qu'un accord d'entreprise réduirait sensiblement l'importance, donc le facteur de mobilisation des travailleurs que constituent leurs revendications accumulées.

C'est pourquoi les actions dans toutes les usines de la S.N.E.C.M.A. doivent être coordonnées au plus tôt, en liaison également avec la S.N.I.A.S.

Les militants et sympathisants du P.S.U. de la S.N.E.C.M.A. et de la S.N.I.A.S. ont déjà commencé et poursuivront leur concertation régulière pour favoriser la coordination et l'animation de ces luttes contre le pouvoir au service des profiteurs et contre sa politique de « participation ».

« Je participe, tu participes... il profite » lisait-on sur les murs, en mai 68 !

Bordeaux

J.-J. Carnaud ferme ses portes

En juin dernier, la direction annonce sa décision de fermer l'établissement de Bordeaux. Il y a 230 salariés à ce moment-là. Il en reste 180 en janvier 1971.

Dès la décision de fermeture, la C.G.T. tente de se battre pour empêcher l'usine de fermer. La C.F.D.T. choisit de lutter sur les reclassements. Quelques mois plus tard, la C.G.T. se bat sur les accords d'entreprise... La C.G.T. continue de lutter sur le problème des reclassements.

Il y a à peine un quart d'hommes dans l'entreprise. Les femmes représentent les trois quarts restants. Parmi celles-ci, beaucoup sont chargées de famille.

Les salaires sont supérieurs à la moyenne bordelaise. L'ancienneté est forte pour beaucoup. Cela signifie que les travailleurs ne pourront pas retrouver les mêmes conditions de rémunération. Ils auront d'ailleurs beaucoup de difficultés à retrouver un emploi. Il y a environ 11 000 chômeurs recensés en Gironde. 15 000 réels, vraisemblablement. La comédie mise en scène par Chaban-Delmas ne pourra cacher longtemps la triste réalité. La mise en place de Ford, T.R.W., etc., à Bordeaux créera, pour cette année, 650 emplois nouveaux.

J.-J. Carnaud, c'est l'exemple type : moins de profit à Bordeaux, plus de bénéfices ailleurs. On crée une usine à Béziers. Si le complexe pétro-chimique prend un nouvel essor, on reviendra à Bordeaux, on créera une nouvelle usine qui marchera tant qu'on fera des bénéfices.

Il faut empêcher les usines de fermer. J.-J. Carnaud n'est pas seule, elle est accompagnée d'une longue suite de fermetures : Fonderies de Brocas (200 personnes les années passées, 80 cette année, fermeture en juillet), ou de licenciements collectifs (30 personnes à l'Aquitaine, alimentation).

Plus les entreprises ferment, plus il est difficile pour d'autres de venir s'implanter. C'est un cercle vicieux.

C'est ce que nous tentons d'expliquer aux travailleurs.

Les Fédérations P.S.U. où se trouvent des Ets J.-J. Carnaud, sont priées de se mettre en rapport d'urgence avec la Fédération de la Gironde, 1, rue Beauducheu - Bordeaux.

Des avenants qui ne changent rien

Ainsi donc, l'ensemble des Fédérations syndicales d'EDF-GDF a signé les avenants à la Convention salariale de décembre 69. L'argumentation émise par la CGT, qui n'avait pas signé l'an dernier la Convention et qui avait organisé une consultation du personnel, veut faire croire que ces avenants rendent la Convention acceptable : les aspects nocifs auraient disparu !

En fait il n'en est rien.

Voyons d'abord les résultats qu'a apporté un an d'application de la Convention : l'augmentation du pouvoir d'achat a été d'environ 3 % pour les plus basses catégories (au regard de l'indice officiel des 259 articles) ; c'est-à-dire que par rapport à l'évolution réelle des prix, le pouvoir d'achat a tout juste été maintenu. Quant à l'opération « de hiérarchisation » tant vantée par la CFDT, l'augmentation pour toute l'année 70 a été d'environ 1.000 F pour chaque agent des basses catégories, de 1.500 F pour la maîtrise, de 4.000 F pour les cadres moyens et de 7.000 F pour les cadres supérieurs !

Les avenants ne changent rien en la matière, puisqu'ils prévoient que l'augmentation par rapport aux 259 articles doit être au moins de 2,5 % et que si le préavis de 3 mois est supprimé, « les Directions Générales et les Fédérations signataires sont convenues de se rencontrer pour tout désaccord ou litige survenant dans l'application de la Convention, et s'engagent à mettre tout en œuvre pour les régler par voie de négociation, afin d'éviter toute dénonciation par les Fédérations Syndicales signataires. » (1).

Le Parti Communiste Français vient d'expliquer par voie de tract, que si l'an dernier la Convention était « très précisément un CONTRAT DE COLLABORATION DE CLASSE », « aujourd'hui, un pas considérable est fait, qui va dans le sens de notre statut national et de la défense des nationalisations » : « La CGT a imposé un nouveau texte, qui corrige radicalement les aspects nocifs que recelait la Convention. »

Le tract, ci-dessous, distribué par les militants EDF-GDF du PSU de la région parisienne, montre bien qu'il n'y a rien de changé et que la collaboration de classe sait peut-être attendre un an, mais arrive à ses fins quand on se refuse à mobiliser les travailleurs et à engager résolument la lutte.

Le gouvernement Pompidou-Chaban a toutes les raisons d'être satisfait de l'accord sur les salaires à E.D.F.-G.D.F. En effet, cette année, l'ensemble des organisations syndicales a signé des avenants à la Convention salariale, rejetée à juste titre l'an dernier par la majorité du personnel. Ces avenants remettent-ils en cause la nature de la Convention tant combattue l'an dernier ?

En fait, il n'en est rien.

1. On nous parle d'une augmentation garantie du pouvoir d'achat. Mais quelle augmentation et sur quel critère ? Ce dernier est l'indice des 259 articles, constamment combattu jusqu'à présent par la C.G.T. et la C.F.D.T., parce que cet indice sous-estime systématiquement l'évolution des prix. Exemple de l'année 1970 : indice des 259 articles : + 5,3 %, indice du budget-type C.G.T. : + 8,2 %.

Conclusion : ainsi la pseudo-augmentation garantie du pouvoir d'achat

de 2,5 % par rapport à l'indice des 259 articles n'assure même pas une conservation du pouvoir d'achat réel.

2. Par conséquent, pour augmenter leur pouvoir d'achat, les agents E.D.F.-G.D.F. ne peuvent compter que sur une hausse sensible de la « fameuse » formule de la Convention qui reste toujours en vigueur. Cette formule, tant combattue l'an dernier par la C.G.T. est donc toujours aussi nocive. Elle lie les travailleurs d'E.D.F.-G.D.F. à des décisions des directions, auxquelles ils sont totalement étrangers et qui vont à l'encontre de leurs intérêts : restriction de l'embauche, réformes de structure, appel grandissant aux entreprises extérieures, etc. Les avenants ne changent rien à cet état de choses.

3. La suppression du préavis de trois mois ne remet pas en cause l'objectif antigreve clairement manifeste par le gouvernement, l'an dernier, lors

de la signature de la Convention. En effet, l'avenant qui remplace la clause sur le délai de trois mois, précise clairement que les organisations syndicales « s'engagent à mettre tout en œuvre pour régler (les questions de salaire) par voie de négociation ». L'expérience montre pourtant que seule la lutte préalable à toute négociation permet aux travailleurs des victoires réelles sur les patrons ou « leur » Etat.

4. Une telle « paix sociale » garantie par les syndicats signataires ne peut que réjouir le gouvernement. Celui-ci, à la recherche d'une soi-disant « Nouvelle société » poursuit effectivement un but délibéré, une augmentation sans précédent des profits capitalistes grâce à :

- l'augmentation constante de la productivité,
- la concentration des entreprises,
- et aussi la continuité de la production (ou « continuité du service »), c'est-à-dire la disparition des grèves.

Le gouvernement cherche donc à intégrer les travailleurs à ses propres objectifs, par le biais des « Contrats de progrès » de toutes sortes qu'il a mis en place depuis un an en commençant par nous. Sa tactique est claire : « favoriser un syndicalisme puissant et « responsable » qui puisse « gérer les travailleurs », à la façon des syndicats d'Allemagne fédérale notamment.

Pour obtenir cette caution des travailleurs, la bourgeoisie est capable d'accepter certaines concessions, quelques miettes de l'« expansion ». Elle le peut en effet, car l'augmentation de la productivité est, dans la période actuelle, considérable : si le pouvoir d'achat augmente de 1 % et la productivité à effectif constant de 5 % ça veut dire que l'exploitation des travailleurs a augmenté de 4 % !

Chaque fois qu'elles signent de tels accords, les organisations syndicales se situent sur le terrain choisi par l'adversaire : elles lui accordent la « paix sociale » dont il a besoin, et les profits des exploités sont assurés.

Lorient

La répression chez Ripoche

Le 28-1-71 les travailleurs de Ripoche se sont mis en grève pour protester contre le licenciement abusif d'un de leur camarade, M. B... anarchiste, syndiqué à la C.N.T. (Confédération nationale du travail) très estimé des gars de l'entreprise mais considéré comme un élément nuisible par la direction, surtout depuis le refus des travailleurs d'effectuer des heures supplémentaires.

Sur le thème « Halte à la répression » le syndicat C.F.D.T. de la métallurgie alertait l'opinion publique face à l'arbitraire patronal. Dès le deuxième jour de grève, devant les portes cadenassées, tous les travailleurs de la zone industrielle tenaient un meeting et manifestaient leur soutien à l'action engagée chez Ripoche.

Le sous-préfet convoquait les secrétaires des unions locales C.G.T. et C.F.D.T. et souhaitait que cette affaire soit ramenée à de plus justes proportions.

Le vendredi, un tract « Patron de combat » était largement diffusé à la population par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Le samedi, après de nombreuses réunions avec les délégués et l'inspecteur du travail, la direction Ripoche déclarait à la presse : « Notre décision est irrévocable. »

Face à cette situation scandaleuse la C.F.D.T. lançait des milliers de tracts sur Lorient et demandait aux

maires, députés, conseillers généraux et sénateurs de la région d'intervenir pour la réintégration de M. B...

Parallèlement la C.N.T. et les anarchistes s'expliquaient devant la population et appelaient au soutien de leur camarade licencié.

Alors que la lutte engagée se durcissait, le dimanche matin, à une réunion de délégués, la C.G.T. prenait peur des éléments dynamiques qu'elle classait dans le camp gauchiste et estimait : « Qu'elle avait assez fait » et qu'il fallait reprendre le travail. La C.F.D.T. confirmait sa position : grève jusqu'à réintégration.

Le lundi la direction Ripoche proposait un préavis de deux mois au licencié et un nouveau vote donna une faible majorité pour la continuation de la grève. Le soir même le P.S.U. et la Ligue Communiste lancent un appel aux partis et syndicats pour la création d'un comité de soutien.

Mais le lendemain les mensuels, « grévistes forcés » reprennent le travail, et « Ouest France » titre : « La grève se poursuit encore aujourd'hui ».

Il ne fait plus aucun doute alors que la C.G.T. majoritaire dans l'entreprise obtiendra la reprise du travail en échange de 3 mois de préavis pour le licencié.

Mercredi 8 heures, tous les travailleurs de Ripoche sont à leur poste de travail... sauf M. B... □

(1) Par ailleurs « les signataires conviennent d'examiner avant la fin de l'année, les conditions dans lesquelles la Convention ainsi amendée, s'appliquera jusqu'au 31-12-1972 ».

Comment on exploite les travailleurs

Lucien Saintonge

Au quartier des Vignasses, sur le flanc d'un coteau, à la Trinité, petite commune des faubourgs de Nice, quatre blocs d'immeubles élevés en 1966, inachevés depuis, et qui n'ont pas encore obtenu à ce jour de certificat de conformité.

Ces immeubles appartiennent à M. Bailet, entrepreneur, propriétaire d'un café restaurant et de la moitié de la commune de Tourrettes-Levens (autre commune de la périphérie niçoise) ayant des intérêts immobiliers dans toute la région et de sérieux appuis.

Trente-huit familles vivent dans ces immeubles. Ce sont pour la plupart des travailleurs immigrés, surtout des Nord-Africains. Les familles sont nombreuses (en moyenne quatre enfants).

Elles paient de 350 à 400 francs pour un F 3 ; de 400 à 480 F pour un F 4 ; de 480 à 500 F pour un F 5.

Le propriétaire leur demande en outre 40 F de charges par mois.

Les appartements loués pour ces prix fabuleux n'ont pas de caves, pas de garages, pas de chauffage. La moitié d'entre eux n'ont pas d'installations sanitaires.

A l'intérieur, les portes manquent, les volets sont faussés. Certains ne sont pas carrelés ni peints.

Le rez-de-chaussée des immeubles n'est pas installé. Ouvert à tous les vents, il débouche sur des esplanades en terre glaise, véritables lacs de boue par temps de pluie et dont les rampes d'accès ne sont protégées par aucun garde-fou (un enfant a chuté de quatre mètres : un mois d'hôpital :

400 F pour ses parents). Il n'y a pas de concierge, pas de poubelles. Les ordures s'entassent sur les terre-pleins et ne sont enlevées que trois fois par semaine.

Il n'y a pas d'électricité dans les parties communes ; les marches d'escalier ont les bords tranchants. Plusieurs accidents se sont produits. Quatre enfants et un adulte sont tombés. L'adulte et un enfant sont allés à l'hôpital. Les égouts et quelques cages d'escaliers ne sont pas recouverts. Cela provoque humidité et odeurs, d'autant que les cages d'escalier sont sans aération.

Mais le plus gros problème est celui de l'eau.

Le bassin d'alimentation, qui n'a jamais été curé depuis sa création, ne débite qu'une très petite quantité d'eau dans les appartements.

Les canalisations sont d'un diamètre insuffisant et il n'existe pas de colonne principale, si bien que les premiers étages ont quelquefois un peu d'eau nauséabonde et que les troisièmes et les seconds étages n'en ont jamais.

Ainsi les quelques installations sanitaires qui existent ne servent à rien faute d'eau.

Il existe un bassin communal à trois cents mètres en contrebas des immeubles. C'est là que les familles se ravitaillent en eau. La rareté du liquide a déjà provoqué une bagarre entre locataires.

La route qui mène à ces immeubles est un chemin de terre. Ni le médecin, ni les marchands de mazout ne veulent (ni ne peuvent) monter aux Vignasses. Pour se chauffer, les habitants doivent monter à bout de bras les bidons de combustible et les bouteilles de butane qu'ils achètent dans le centre (environ 1.500 mètres).

Les écoles sont à 1.500 mètres et les enfants sont obligés d'y aller et d'en revenir à pied (pas de moyens de transport).

Les loyers sont perçus mois par mois par le gérant à la solde du propriétaire.

Pour un jour de retard à l'échéance, ce dernier entre de force chez l'habitant, menace et terrorise la femme en l'absence du mari à son travail.

De nombreux locataires refusent de payer les charges dont ils n'ont pas les contreparties (eau, électricité, concierge, etc.). Le propriétaire leur délivre deux reçus : l'un pour solder le mois précédent, l'autre pour acompte sur le mois à venir (exemple : loyer : 400 F,

charges : 40 F. Le locataire paie 400 F depuis un mois ; le propriétaire délivre un reçu : 40 F pour solde du mois précédent et un autre reçu : 360 F pour acompte sur le mois à venir. Le mois suivant, ce sera 80 F pour solde et 320 F pour acompte, etc.).

Sitôt que 200 F restent à devoir (aux dires du propriétaire), c'est l'huissier et la saisie (quatre ont déjà eu lieu).

Pour un mois de retard, c'est l'huissier et l'expulsion (deux ont eu lieu ; huit sont à exécuter le 15 mars).

Tout cela sans compter les jugements autorisant le versement de l'allocation logement directement au propriétaire. Deux locataires ont même vu amputer de 20 % leurs allocations familiales, sans même avoir compris qu'ils avaient dû signer une transaction autorisant le transfert à Bailet.

Devant cette situation d'exploitation sans mesure, les locataires, après avoir essayé de se défendre individuellement (arrêt du paiement des charges ; constitution d'avocat) et avoir toujours perdu, se sont constitués en association le 24 décembre 1970. A ce jour trente-trois familles sur les trente-huit ont déjà adhéré.

Ils ont fait effectuer un constat d'huissier et aidés par un avocat ont entamé une procédure contre Bailet, accompagnée d'une plainte à l'hygiène.

Sachant les délais que la justice accorde aux « patrons » et devant l'urgence des améliorations à porter à leur habitat, ils ont entamé l'action.

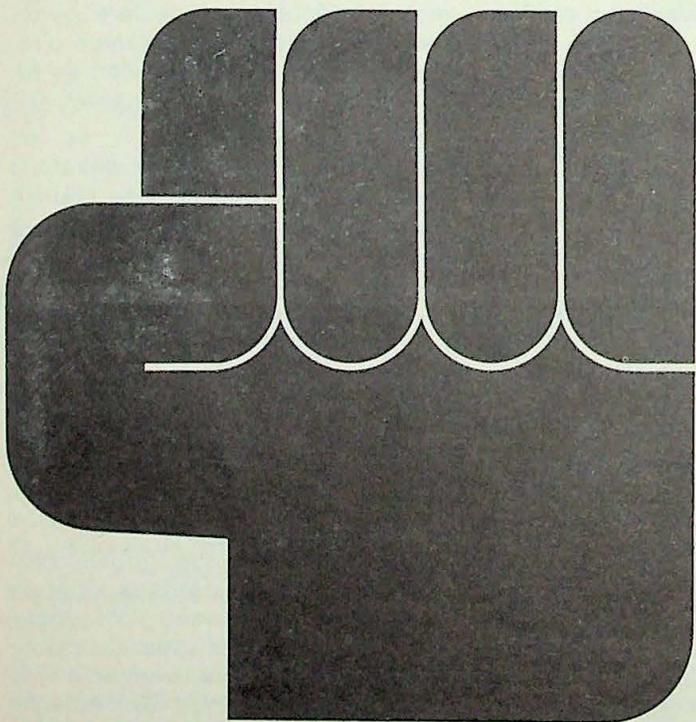
Le 14 janvier 1971, avec femmes et enfants, ils se sont rendus devant la mairie de la Trinité. Une délégation a informé le maire de ce qui se passait sur le territoire de sa commune et exigé : 1° le goudronnage et l'éclairage du chemin d'accès aux immeubles ; 2° la transplantation du bassin-lavoir en amont des immeubles ; 3° la collecte journalière des ordures ; 4° une action de la mairie contre le propriétaire.

La mairie cédait.

Le 17 janvier, toujours avec femmes et enfants, ils se sont tous rendus au domicile du propriétaire à Tourrettes-Levens et l'ont mis en demeure :

- 1° de cesser les pressions par gérant, huissiers et saisies ;
- 2° de cesser les expulsions ;
- 3° de faire procéder à toutes les réparations nécessaires pour rendre les immeubles habitables.

SYNDICATS, REFORMISME,
LUTTES REVOLUTIONNAIRES



ABRAHAM BEHAR • ROBERT CHEVALLIER • SERGE DEPAQUIT • CHRISTIAN FELIX • HENRI GUILLOU • FREDO KRUMNQU • BERNARD LAMBERT • ROGER PANAGET • JACQUES SAUVAGEOT • DES MILITANTS DE LA SNCF • DES HOUILLERES • DE CATERPILLAR • BERLIET • L'IFP • LA REDOUTE • RHODIACETA • SCNECMA • ENTREMONT...

QUE FAIRE

CAHIERS DU CENTRE D'ETUDES ET D'INITIATIVE REVOLUTIONNAIRE N° 6 FÉVRIER 1971 PRIX : 5 F

Abonnements (1 an) 6 nos 28 F, de soutien à partir de 50 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «Que Faire» CCP La Source 31.56897, 71 rue Dulong Paris 17e

Ils lui ont donné pour cela 15 jours de délai.

Passé ce délai, les loyers seraient versés dans la caisse de l'Association sous la surveillance d'un huissier et serviraient à payer les travaux que l'Association ferait entreprendre en lieu et place du propriétaire.

Les travailleurs-locataires sont ainsi prêts à gérer eux-mêmes leurs immeubles.

Ils ont ensuite manifesté dans la ville aux cris de : « Baillet, c'est fini l'exploitation ; tes locataires en ont marre. »

Ils ont rencontré un large écho dans la population dont une partie habite — aux mêmes conditions — dans des immeubles appartenant à Baillet.

Depuis, d'ailleurs, ces locataires ont décidé de former leur propre association et ils sont en relation avec la Trinité pour coordonner la lutte contre Baillet. Partout où Baillet possède (villages et quartiers de Falicon, Cimiez, Peira-Cava et sans doute ailleurs encore !) les travailleurs-locataires sont en train de s'organiser pour résister à son racket.

C'est en effet d'un véritable racket dont il s'agit.

Dès qu'un travailleur immigré veut s'installer avec sa famille, il tombe une fois sur deux sur des agences de location qui l'aiguillent vers Baillet (un des seuls propriétaires louant aux immigrés). Les annonces du journal local rabattent le reste.

Contre un mois de loyer payé d'avance et de belles promesses, le travailleur-locataire est pris au piège. Il paiera ou sera expulsé. De toute façon, il ne trouvera rien autre part (le racisme aidant) et s'il veut coucher ses enfants ailleurs qu'au bidonville, il sera contraint de s'arranger avec ce qu'il a.

Pour des salaires de l'ordre de 800 F à 1.000 F par mois et un loyer de 500 F, le propriétaire récupérerait 250 F à 300 F directement sur le dos du travailleur et le restant sur le dos de la Sécurité Sociale (encore les travailleurs) par le biais de l'allocation logement.

D'ailleurs, pour donner aux familles un appartement qui satisfasse à la surface et au nombre de pièces exigés pour toucher l'allocation logement, le gérant demande en sus une commission de 200 F.

Les travailleurs-locataires de la Trinité sont bien décidés à ne plus supporter cette exploitation.

Ils l'ont fait savoir aux pouvoirs publics, au propriétaire et à la population.

Tous unis, ils agiront désormais sans défaillance, car ils ont bien vu que seule la lutte est payante.

Exploités jusqu'à leur fin

Rémy Grillault

Samedi 26 décembre, à Blaisy-Bas (petit village de Côte-d'Or) les uns digèrent Noël, les autres essaient de passer le moins mal possible les fêtes de fin d'année, les autres ce sont les cinquante travailleurs algériens employés par la municipalité au renouvellement des voies sous le tunnel de Blaisy (9 heures de travail par jour sous le tunnel). Soudain, à 14 h. 55, dans un des baraquements où sont « logés » les travailleurs immigrés, un poêle à mazout prend feu.

A l'intérieur, il n'y a alors qu'un seul travailleur, qui sort aussitôt, et alerte ses camarades. Plusieurs d'entre eux rentrent alors dans le baraquement pour essayer d'étouffer le début d'incendie. L'un d'eux tire le poêle vers l'extérieur mais, en le tirant, il aide le fuel à se répandre. L'incendie augmente d'intensité et empêche toute sortie par la porte pour les deux travailleurs qui sont encore à l'intérieur. Reste la fenêtre, mais elle n'est pas faite pour s'ouvrir ; rien dedans ni dehors pour casser la vitre.

Sur place et aux alentours il n'y a ni extincteur ni bouche d'incendie ; les travailleurs restent là, impuissants. Soudain deux bouteilles de gaz situées à l'intérieur explosent ; le toit vole en éclats, le bâtiment est disloqué, les deux travailleurs qui n'avaient pas pu s'enfuir sont morts en quelques instants.

La commission « immigrés » de l'A.S.F. (Association syndicale des familles) de Dijon, alertée par un camarade du P.S.U., vient enquêter sur place. Elle y apprend beaucoup de choses :

— les matériaux utilisés pour ces baraquements sont inflammables et non ignifugés ;

— il n'y a qu'un seul robinet d'eau pour plus de cinquante travailleurs, pas de douche, alors que ces hommes travaillent constamment à la poussière sous le tunnel ;

— les ouvriers immigrés ne bénéficient pas des primes d'ancienneté que possèdent les travailleurs français de la même entreprise (quoique un travailleur algérien y travaille depuis dix-neuf ans). Pour le même travail les primes des travailleurs français sont supérieures aux primes des travailleurs immigrés.

Sur le plan local, la C.F.D.T. essaie d'alerter l'opinion par un tract intitulé « Burgos, Stalingrad, Blaisy-Bas », mais les travailleurs français restent indifférents ou même reprochent aux travailleurs immigrés de prendre le travail à des Français. Quant aux partis politiques, ils observent à propos de cette affaire un silence assez remarquable.

Un mois plus tôt, Pompidou descendait à cette même gare refaite

à cette occasion (façades repeintes, apport de plusieurs tonnes de sable pour les quais) pour inaugurer une portion de l'autoroute A 6 et pour montrer que la « nouvelle société » était en bonne voie. On comprend aisément qu'elle n'est pas nouvelle pour tous et que les travailleurs sont toujours aussi lésés et exploités.

Cet événement montre aussi que les militants socialistes ont encore beaucoup de travail à faire pour rendre effective la solidarité entre exploités, qu'ils soient Français ou non. Face au capitalisme qui se joue des barrières politiques pour mieux exploiter les hommes, il faut rendre évidente à tous cette phrase de Marx : « Les prolétaires n'ont pas de patrie ».

Pour une théorie et une pratique révolutionnaires

Critique socialiste

REVUE THEORIQUE DU P.S.U.

Au sommaire du n° 3

● J.-M. VINCENT

« Rapport d'orientation au conseil national de Rouen du P.S.U. »

● Lucio LIBERTINI Raniero PANZIERI

« Sept thèses sur le contrôle ouvrier. »

● Raniero PANZIERI

« Sur l'utilisation capitaliste des machines. »

● Christian LEUCATE

« Développement national et luttes de classes. - Algérie 70. »

● Antoine RICHARD

« Pour un syndicalisme des travailleurs. »

● Pierre GAUTIER

« Le salaire socialiste ».

Prix du numéro : 5 F.

Abonnements (6 numéros) : France 24 F - Etranger 32 F.

Editions SYROS, 54 bd Garibaldi, Paris-15^e (C.C.P. 19.706.28).

SPECIMEN GRATUIT sur demande

Découverte et Culture

94, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e. 325-00-09.

Ski à Meije 2000 du 28 mars au 4 avril

Une petite station mais qui satisfait les meilleurs skieurs ; l'organisation collective de la vie dans le chalet (le ravitaillement et la cuisine sont faits en commun grâce aux sommes gérées par les participants), des discussions lors des veillées.

200 francs = séjour d'une semaine plus remontées mécaniques illimitées plus 2 h de cours de ski par jour.

Cheval en Haute Provence

Après des mois de travail, métro, boulot, dodo... Récupérer. Traverser la Haute-Provence, apprendre à connaître à travers les multiples contacts... et tout cela au cours de randonnées dans la région, la tente et les casseroles sur le cheval.

510 francs = séjour de deux semaines tout compris (cheval plus pension)

Découverte et Culture

Délégué régional Sud-Est : André Barthélémy, 78 bis, rue du 8-Mai-1945 - Villeurbanne.



A.F.P.

Ce que les Palestiniens peuvent attendre de nous

Henry Rosengart

La tentative d'écrasement, en septembre, de la révolution palestinienne a eu au moins un mérite : celui de démasquer TOUS les ennemis de cette révolution. Depuis septembre, il devrait être enfin clair pour tout le monde que la révolution palestinienne n'a pas seulement pour ennemis immédiats l'Etat sioniste et l'Etat hachémite, mais tous les Etats arabes limitrophes (pour se limiter au Proche-Orient...). Les doutes sur la Syrie sont levés depuis le dernier coup d'Etat pro-nassérien.

Il est évident que, vu la phase critique qu'ils traversent, les dirigeants palestiniens ne peuvent prendre ouvertement à partie ceux qui les ont trahis. Ils sont, plus que jamais, obligés de composer avec eux. Ceci dit, il est tout aussi évident que, n'étant pas Palestiniens et vivant en France, nous n'avons pas à observer la même prudence. Bien au contraire : c'est en exposant le sens du conflit le plus clairement possible, donc en dénonçant TOUS les ennemis de la révolution palestinienne, que nous rendons à celle-ci le plus grand service politique.

Pourquoi ? D'abord parce que « seule la vérité est révolutionnaire ». Ensuite, parce qu'il faut absolument « déracialiser » le débat, en montrant qu'il ne s'agit pas d'un conflit « israélo-arabe » ou « arabosioniste » (donc finalement « judéo-arabe »...), mais de l'expression au Proche-Orient du conflit qui oppose les masses (arabes et non arabes) du Moyen-Orient au système impérialiste tout entier (de Washington à Moscou, de Londres à Paris).

C'est ce système tout entier qui a créé Israël et qui, aujourd'hui, en garantit l'existence (résolution du 22 novembre, plan Rogers). C'est ce système tout entier qui opprime les peuples de la région par l'entremise de l'Etat d'Israël et des Etats arabes en place. C'est ce système tout entier qui tente de surmonter ses contradictions internes (mission Jahring) et d'imposer sa

« pax impérialista » aux peuples du Moyen-Orient.

Se vouloir solidaire de la révolution palestinienne, c'est donc mettre ce système en cause, et donc dénoncer en particulier l'impérialisme français qui en fait partie.

Est-il nécessaire de préciser que nous vivons en France ? Est-il possible d'ignorer que l'impérialisme français entretient avec les Etats arabes d'excellents rapports économiques et politiques ? N'est-il pas évident que les peuples palestiniens et français ont au moins un ennemi commun : l'impérialisme français ? Et, sachant cela, peut-on, en France, soutenir réellement la révolution palestinienne sans mettre en cause, entre tous les ennemis de celle-ci, celui que nous avons sous la main ?

Que les gaullistes « pro-arabes » de l'Association de Solidarité Franco-Arabe (A.S.F.A.) s'y refusent, on les comprend ! L'A.S.F.A. (président Louis Terrenoire, ancien ministre, leader éminent de l'U.D.R., défenseur vigoureux de la loi « anti-casseurs ») a pour rôle précis d'enrober les intérêts (pétroliers et autres) de l'impérialisme français dans un bas de soie « humanitaire » et « culturel ». Ne pas dénoncer l'impérialisme français à propos de la Palestine, c'est donc se placer à la remorque de la propagande gaullo-islamo-pro-arabe de l'A.S.F.A ; c'est défendre en fait les intérêts impérialistes français au Moyen-Orient (Terrenoire = Pompidou). Les meilleures intentions du monde n'y changeront rien.

Au Moyen-Orient comme en France, ce sont les mêmes camps qui s'affrontent. Il n'est pas possible de combattre la réaction sur les questions françaises tout en s'alliant politiquement (de droit ou de fait) avec elle sur la question palestinienne.

La révolution mondiale ne se découpe pas en tranches et l'internationalisme prolétarien ne se marchande pas. □

jeudi
18 février

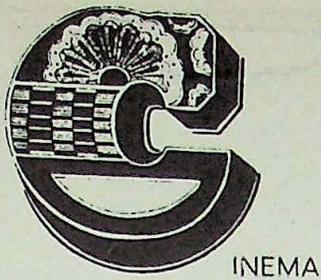
POLITIQUE Hebdo

numéro 20

- **Le borbier de l'Asie américaine.**
Laos, Cambodge, Thaïlande.
- **La longue marche d'André Jeanson.**
Du syndicalisme à la recherche d'un engagement politique.
- **Municipales : les juges de Grenoble.**
Verdict le 21 mars.
- **Inspecteur - inspectés : le miroir grossissant de la hiérarchie à l'école.**
- **Télé. Pourquoi cette marée montante de la médiocrité.**

ABONNEMENTS

France, un an : 100 F, six mois : 60 F
Abonnement couplé avec POLITIQUE AUJOURD'HUI, un an : 150 F
POLITIQUE HEBDO, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75 - PARIS 10^e
C.C.P. La Source 31-813-28



Mourir d'aimer

A. Moutot

André Cayatte est un récidiviste. L'avocat réalisateur de « Nous sommes tous des assassins » reprend presque vingt ans après, ses attaques contre les injustices de la justice française. Son cadre solennel et démodé, son fonctionnement parfaitement inadapté à l'évolution des us de notre époque fait qu'un innocent arrive à se con-

sidérer comme un coupable qui s'ignore.

Chronique des pauvres amants ?

Quoi qu'en dise l'avertissement du début du film, la ressemblance de « Mourir d'aimer » avec l'affaire Gabrielle Russier n'est pas pure coïncidence :

bien au contraire, à peine transposé de Marseille à Rouen, « Mourir d'aimer » se présente comme la chronique de malheureux amants dont l'amour avait éclos dans la chaleur et l'enthousiasme du mois de mai 1968.

On sait que l'histoire de ce professeur, amoureuse de son élève, avait été ressentie comme une espèce de défi, voire une insulte, par une société bourgeoise à la fois bien pensante et apeurée qui avait acculé Gabrielle Russier au suicide.

Les « râtés » de l'appareil judiciaire ?

« Ce que nous voulons dénoncer — déclare André Cayatte, qui sait de quoi il parle — c'est l'inhumanité de l'appareil judiciaire qui a jugé des pièces d'état civil et non des êtres humains, qui a permis qu'un garçon de 17 ans soit traité comme un objet, soit jeté dans un asile comme un fou, enfermé dans un centre d'observation comme un criminel. »

Dépasant l'attaque contre le fonctionnement de la justice, Cayatte a voulu s'en prendre au système des lois qui le fonde, « la loi qui a condamné pour détournement de mineur une femme de 32 ans qui avait l'âme et le corps d'une jeune fille de 20 ans, alors que le mineur avait l'apparence, le comportement et la maturité d'un homme de 25 ans. »

Ainsi Cayatte a voulu se faire l'avocat d'une bonne cause. Les occasions de se pencher sur un cas réel et de surcroît très lié aux événements politiques sont saisies trop rarement dans le cinéma français pour que nous fassions la fine bouche devant des intentions si gé-

néreuses. Ce n'est pourtant pas la matière qui manque, il s'agit plutôt d'une volonté rarement inconsciente et le plus souvent systématique de limiter les formidables possibilités du cinéma à un rôle sécurisant de véhicule d'évasion.

La vérité et l'efficacité

Pourtant à tous points de vue « Mourir d'aimer » démontre qu'on ne peut pas faire de film engagé en prenant uniquement appui sur de bons sentiments. Il ne suffit pas qu'une cause soit « progressiste » pour qu'elle dispense de toute innovation ou de toute recherche dans l'expression. Les effets de manche et les détails croustillants ne suffisent pas.

Bien mieux le cinéma révolutionnaire doit dépasser le sempiternel faux débat des rapports de la forme et du fond. Les intentions de Cayatte, en admettant qu'elles soient toutes bonnes — et il y avait beaucoup à dire sur cette analyse bourgeoise de l'inadaptation de la justice et de sa tenace perennité — se traduisent en définitive par une forme rigide et pesante, excluant toute nuance dans l'analyse. Sous prétexte de rendre la réalité il nous envoie des images comme au travers d'un miroir déformant. Ainsi toutes les scènes qui sont censées aérer le récit (sports d'hiver, rencontre en forêt, relations avec la droguée, etc.) ne sont que fioritures qui enlèvent à la profondeur du débat et ajoutent à la lourdeur et à la raideur de l'expression.

Il en résulte un univers de pacotilles peu crédible et peu propice à la prise de conscience.

Un film contestable

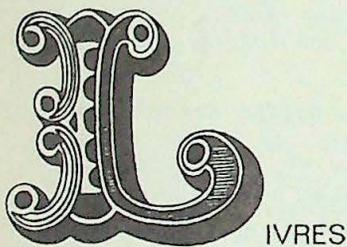
De même, la traduction du contexte politique et social de mai 1968 relève plus de la parodie ou de l'opéra-bouffe que de la volonté de relater les liaisons entre la mise en cause de la justice et la responsabilité du système qui la sous-entend.

L'insertion de bandes d'actualités aurait donné au film un autre tonus ! D'ailleurs une grande dose de la charge sociale et de la contestation se retourne uniquement vers les parents du jeune homme. Ainsi la critique s'égare et la dénonciation peut être récupérée.

La tragédie de Gabrielle Russier méritait d'être mieux traitée. Pour que, selon ses dernières volontés, ce qui lui est arrivé serve à quelque chose, le film qui raconte son histoire se devait de représenter une arme plus percutante, plus pénétrante, et surtout dirigée contre les vrais responsables.

Reste l'interprétation extrêmement attachante d'Annie Girardot. Cette manière d'hommage à Gabrielle Russier, beaucoup plus que le travail du metteur en scène, s'avère si convaincant qu'il fait adhérer à maintes reprises le spectateur à ce sujet explosif.

Samedi soir, en sortant d'une salle où l'on donnait « Mourir d'aimer » une bande de jeunes n'a pu s'empêcher de lancer : « Quelle pourriture, cette société ! »



La commune et les citoyens

Un ouvrage de Roger Beaunez et Max Dejour qui, en cette période pré-électorale ne manquera pas d'intéresser les candidats en raison de la foule de renseignements pratiques fournis sur la gestion communale, le fonctionnement du conseil municipal, les élections et la campagne électorale, mais qui s'adresse également aux animateurs locaux.

Il a en effet le mérite de sortir du langage administratif abstrait et de partir des préoccupations quotidiennes pour déboucher sur une prise de conscience des problèmes politiques. Conçu dans une perspective d'éducation populaire et dans un style très simple, ce livre vise à faire découvrir, exemples à l'appui, les possibilités et limites du pouvoir municipal, l'inadaptation des structures administratives actuelles, les choix et orientations d'une gestion municipale, les rapports avec la vie politique nationale, les conditions d'une véritable démocratie locale.

Allant au-delà d'une simple description des mécanismes

institutionnels, cet ouvrage aborde des problèmes de conception où l'innovation bouscule les idées et pratiques habituelles, où le citoyen n'est plus considéré comme un sujet passif.

« Faire du citoyen majeur d'une commune sous tutelle, le citoyen majeur d'une commune émancipée, restaurer sa responsabilité permanente et par là-même réhabiliter la vie politique » tel est le fil conducteur qui a inspiré et guidé la rédaction de cet ouvrage.

Bien évidemment, ce livre écrit pour un grand public, ne se situe pas sur le même plan que les thèses d'un parti comme le nôtre, mais il permettra à nos militants de comprendre de nombreux mécanismes. Les bases d'une connaissance générale se trouveront donc consolidées et permettront aux camarades de les prolonger par une réflexion politique plus engagée.

« La commune, le Conseil municipal et les citoyens », un ouvrage de 180 pages. 9.50 F. A la librairie de Tribune Socialiste.

Les Tupamaros

A la suite d'une grave crise économique (1954), une oligarchie sans scrupules s'arroge le pouvoir pour défendre ses intérêts menacés, spéculer sur les dévaluations qu'elle suscite, écraser les mécontentements populaires, vendre l'indépendance nationale au capital nord-américain, créer avec ses voisins un « front de dictatures ».

Contre une telle situation, des hommes sont passés dans la clandestinité pour déclencher la lutte armée. Leur organisation est ultra-secrète. Ce sont les vrais précurseurs de la guérilla urbaine. Ils enlèvent des diplomates, des agents de la C.I.A., des affairistes véreux. Ils parviennent même à s'emparer d'une ville de 30.000 habitants...

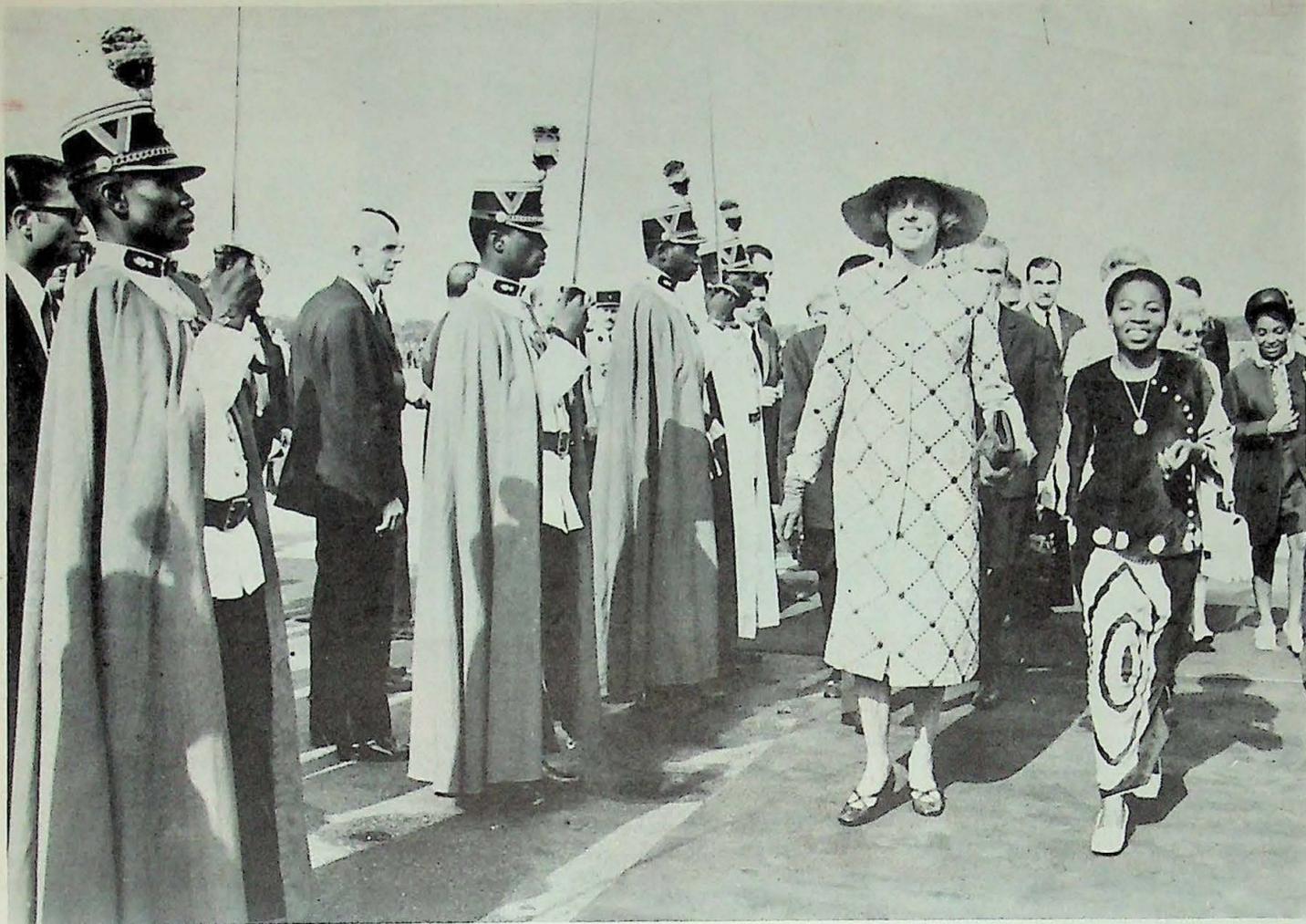
En vente à « Tribune Socialiste » 18,00 F.

Editions du P.S.U. LE CONTROLE OUVRIER

Prix pour 10 exemplaires : 10 F

En vente : Librairie - T.S. - 54, boulevard Garibaldi, PARIS (15^e)

C.C.P. 58-26-65 PARIS



L'Afrique est une bonne affaire

Henri Beley

Le voyage de Pompidou avait pour but de garantir la stabilité du système impérialiste français en Afrique Noire et de réaffirmer la prépondérance des investissements français face à la concurrence européenne et américaine.

On peut se demander pourquoi l'Élysée a choisi, entre tous les États de l'O.C.A.M., précisément la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon, le Cameroun et la Mauritanie.

La raison est simple : les quatre premiers États cités sont les quatre exportateurs les plus importants du système. Ainsi, en dix ans, les exportations de la Côte d'Ivoire ont triplé (+ 210 %), ainsi que ceux du Gabon (+ 178 %). Quant à la Mauritanie, elle est devenue en quelques années le deuxième producteur minier d'Afrique francophone. Les importations vont également bon train depuis dix ans : depuis leur « indépendance », celles de la Côte d'Ivoire ont triplé (+ 175 %) et celles du Gabon ont doublé (+ 133 %). Enfin, de tous les États francophones, seuls la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Mauritanie et le Cameroun ont une balance commerciale excédentaire.

Une telle situation ne pouvait évidemment qu'attirer non seulement les investissements français, mais les autres. C'est ainsi que la

pénétration ouest-allemande dans les États francophones se développe rapidement — notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal. D'où la nécessité de préserver le gâteau...

Les moyens de pénétration

Répondant au chef d'État zambien, qui s'inquiétait de la participation de la France au barrage de Cabora-Bassa (Mozambique), Pompidou déclara que l'État français ne pouvait intervenir dans les affaires intérieures des firmes françaises !...

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'État capitaliste ne saurait se désintéresser... de ses propres affaires !

Le système est en effet bien rodé, et les organismes publics participent, conjointement aux firmes privées, à un pillage fort bien organisé.

Ce sont les organismes publics qui s'occupent de la prospection et de l'étude des projets d'exploitation. En particulier, le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M.), le C.E.A., la Société Française d'Études Minières ou Sofremines (créée en 1955 par le B.R.G.M., les Charbonnages de France, etc.).

Après quoi, les filons sont fournis aux trusts :

— banques (groupe Rothschild, Paris et Pays-Bas, etc.) ;

— sidérurgie (Usinor, De Wendel, etc.) ;

— métaux non-ferreux (Péchiney, Mokta, Ugine-Kuhlmann, Penarroya, etc.).

Ces trusts ont entre eux d'étroites liaisons (Penarroya, par exemple, c'est le groupe Rothschild) ; ils ont leur « délégués » dans les organismes d'État. Ainsi, le groupement Uranex (qui a pour but de vendre les stocks et la production d'uranium) est composé pour un tiers, du C.E.A., pour un tiers de la Société Péchiney-Mokta, pour un tiers du C.F.M.U. (Compagnie Française des Minerais d'Uranium). Le directeur général d'Uranex est Michel Houdaille, du groupe Péchiney. Quant à son président, Jacques Mabilie, directeur des productions du C.E.A., il vient récemment de se faire tuer dans un accident d'avion en Ardèche... Ajoutons qu'Uranex est un membre important du « club de l'uranium » (avec le Canada, les U.S.A. et l'Afrique du Sud). (N.B. : tous ces renseignements sont tirés de la revue « Europe France Outre-mer », novembre 1969.)

De plus, les organismes d'État se réservent une part importante des bénéfices.

Le partage du gâteau

L'exemple des trois firmes suivantes illustre mieux qu'un long exposé l'étroite interdépendance du « public » et du « privé ».

1° MIFERMA (Société des mines de fer de Mauritanie, dont on dit qu'elle constitue « un État dans l'État »). Capital : 13.300 millions de francs C.F.A. (1 F.C.F.A. = 2 anciens francs). Bénéfices nets en 1969 : 1.258 millions de F.C.F.A. Participation :

— B.R.G.M. : 23,89 % (participation entièrement financée par le Fonds d'Aide à la Coopération ou F.A.C.) ;

— Sidérurgie française (Usinor, Denain-Anzin, etc.) : 14,49 % ;

— groupes financiers divers (C.O.F.M.E.R., Rothschild) : 17,42 % ;

— sidérurgie anglaise : 19 % ;

— sidérurgie italienne : 15,20 % ;

— sidérurgie allemande : 5 % ;

— État mauritanien : 5 %.

Un tiers du budget mauritanien est alimenté par les impôts, redevances, etc., versé par la M.I.F.E.-R.M.A., qui emploie un quart des salariés mauritaniens (dont 3.000 ouvriers).

2° Compagnie Sénégalaise de Phosphates de Taïba :

— B.R.G.M. : 31,5 % ;

— Péchiney-St-Gobain : 9 % ;

— International Minerals and Chemical Corp. : 12 % ;

— Pierrefitte : 12 % ;

— C.O.F.I.M.E.R. (Cie Financière pour l'Outre-Mer) : 19 % ;

— État sénégalais : 3,7 %.

3° A.L.U.C.A.M. (Cie camerounaise de l'Aluminium Péchiney-Ugine) : seul producteur africain francophone à partir de l'alumine importée. 55.000 t. en 1970. Recherches menées par la B.R.G.M., Mokta, Péchiney, Penarroya, ainsi que par le C.E.A., la direction des Mines et l'O.R.S.T.O.M.

La plupart des grands trusts impérialistes, qui réalisent de fructueux profits aux dépens des peuples d'Afrique francophone, sont nés au moment de l'« indépendance » (1958-1960). C'est dire que le néo-colonialisme n'est pas un vain mot et que les divers organismes d'« aide au sous-développement » — F.A.C., F.E.D. (Fonds Européen de Développement), B.E.I. (Banque Européenne d'Investissements), B.I.R.D. (Banque Mondiale) — ne sont pas précisément des organismes « sans buts lucratifs »...

Oui, l'Afrique est une bonne affaire ! Comme le disait Robert Mac Namara, ancien secrétaire d'État U.S. à la Défense et actuel président de la Banque Mondiale : « C'est en Afrique, qui parvient à peine au seuil des investissements majeurs du développement, que devrait se produire l'extension la plus considérable de nos activités... »